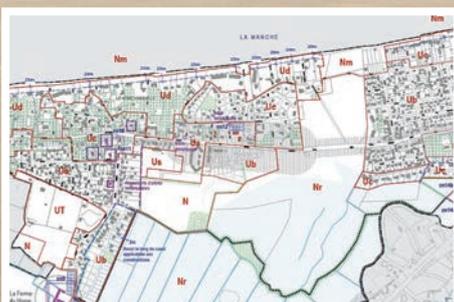


# Varaville



Bulletin municipal de la commune de Varaville - n°46 - Été 2012



LE PLU : PAGE 6



ACTIVITÉS ESTIVALES : PAGE 10



CULTURE : PAGE 12

## SOMMAIRE

- 3** Informations municipales
- 4** Budget
- 6** Urbanisme
- 8** CCAS
- 9** Entreprise
- 10** Activités estivales
- 12** Culture
- 14** Conseils Sécurité
- 15** État civil
- 16** Associations
- 24** Collecte des déchets
- 26** Agenda
- 27** Informations pratiques

Photo de couverture :  
Jean-Louis HERNANDEZ  
Sternes caugek

### Directeur de la publication

Joseph LETOREY, maire de Varaville

### Rédaction et coordination

Nathalie WEIBEL, Raphaël ALDROVANDI

### Ont participé à la rédaction de ce numéro

Florence EVAÏN, Agathe LEMOÏNE

### Photos

Raphaël ALDROVANDI, Jean LEBEGUE,  
Joseph LETOREY, Xavier MAURIN,  
Nathalie WEIBEL, X.

### Conception et réalisation

Conseil Graphique - 02 31 35 48 78 - N°CG0308

### Impression

Corlet Imprimeur  
Imprimé sur papier recyclé  
Cyclus



## ÉDITORIAL

Le premier semestre de cette année 2012 promettait d'être animé, il l'a été.

Plusieurs moments importants ont marqué ce premier semestre de notre vie communale.

Je citerai tout d'abord les élections présidentielles pour lesquelles les Varavillais se sont mobilisés, avec un taux de participation de 86%. C'est une participation record qui mérite d'être soulignée. Les élections législatives ont confirmé le civisme des Varavillais avec un taux de participation de 66,5%, bien supérieur à la moyenne nationale. Ce n'est pas le lieu d'en commenter les résultats, tout au plus je souhaiterai bonne chance aux nouveaux élus, notre sort dépend d'eux et de leur capacité à résoudre les grands problèmes de notre pays.

Plus près de nous, la fin du chantier du Grand Large a marqué un pas important pour notre commune. Les derniers aménagements sont en cours pour permettre aux habitants de bien vivre dans ce quartier désormais intégré dans la commune.

L'aménagement de cet ensemble a rencontré de nombreux obstacles : l'annulation du PLU, la création par l'Etat de l'atlas des zones sous le niveau de la mer, l'application de la loi sur l'eau, d'où il a résulté la nécessité de modifier le projet sur plusieurs points. Aujourd'hui, les obstacles ont été surmontés, les habitants se disent satisfaits de leur environnement et un espace vert sera prochainement aménagé.

Un autre grand dossier arrive à son terme : le Plan Local d'Urbanisme. Il a rencontré lui aussi des difficultés suite aux grands événements climatiques qui ont amené des modifications importantes et ont obligé les membres de la commission à déclasser certains terrains dont la constructibilité avait été envisagée et qui sont aujourd'hui considérés « submersibles ». Cependant, les objectifs de protection des marais, des zones boisées et de notre environnement en général ont été atteints.

La maison du haras proche du bourg est maintenant inscrite aux Monuments Historiques. C'est une fierté et un atout supplémentaire pour la valeur patrimoniale de notre commune, mais qui n'est pas sans conséquence pour les habitants du bourg entreprenant des travaux : dans un rayon de 500 mètres autour du périmètre classé, il y a l'obligation de demander l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, ce qui peut représenter un surcoût dans les travaux, voire leur annulation pure et simple. Des contacts ont eu lieu avec l'architecte des Bâtiments de France afin d'établir un périmètre de protection modifié. Celui-ci prendra en compte la co-visibilité, c'est-à-dire que le périmètre de protection s'arrêtera à la départementale 513 (voir page 6).

Cet été va avoir lieu l'enquête publique qui vous permettra de vous exprimer, de donner votre avis sur tous les aspects de ce PLU. Elle sera effectuée avec un commissaire enquêteur qui répondra aux questions en gardant une vision extérieure à la commune. Le périmètre de protection du haras sera également intégré à cette enquête publique.

Le budget a fait traditionnellement partie, lui aussi, des activités de ce premier semestre. Les économies réalisées par la mairie ont porté leurs fruits avec un solde très positif. Il convient cependant de rester prudent : notre dotation de l'État (22% des recettes) est figée depuis trois ans et le gouvernement ne s'est pas exprimé sur l'avenir incertain de ce financement.

Mais pour beaucoup d'entre nous, l'heure est au repos, aux vacances. Les bénévoles et les saisonniers ont préparé les animations estivales de la commune. Qu'ils soient remerciés pour leur travail. Si le soleil veut bien faire un effort pour les mettre en valeur, nous passerons tous un bon été. C'est tout ce que je vous souhaite.



**Le maire,**  
**Joseph LETOREY**

# LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS



## Le Grand Large

Les travaux sont terminés sur la totalité du lotissement. La réception définitive a été signée le 23 mai. Une concertation a eu lieu avec les habitants afin d'optimiser la gestion des déchets ménagers et la sécurité. La commune va paysager le terrain de loisirs situé entre les deux parties du lotissement et poursuivre l'aménagement du sentier pédestre et cycliste le long du lotissement.

## La fibre optique

La fibre optique arrive à Varaville ! Nos lignes téléphoniques, en cuivre depuis des décennies, vont disparaître progressivement afin de laisser la place à ces fibres de verre de la taille d'un cheveu, capables de nous apporter téléphone, internet, télévision haute définition et radio sans la moindre antenne ou parabole. La première phase de travaux a vu le passage d'une ligne principale reliant Pont-l'Évêque à Ouistreham en passant par Dozulé, Cabourg et Varaville.

La deuxième phase verra le raccordement à chaque domicile, en utilisant les fourreaux actuels de téléphonie. Il n'y aura donc pas de nouvelles tranchées nécessaires pour cette opération.

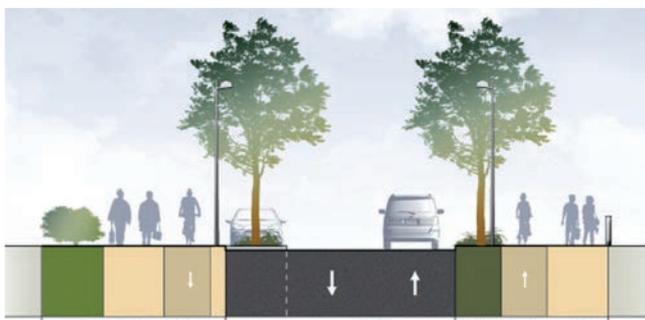
C'est le conseil général du Calvados qui finance ces installations et a choisi d'accorder une priorité à notre secteur. C'est une avancée importante pour le développement économique local et pour le confort de tous.



Ce seront ensuite les opérateurs privés qui vous apporteront le service à domicile.

## La traversée du Home

Les travaux d'aménagements routiers nécessaires à la sécurisation de la D514 (rue du Président Coty) et la création d'une piste cyclable sur cette voie sont toujours à l'étude, en cours de finalisation par le maître d'œuvre. Ce dossier important demande l'action conjointe du conseil général pour les services de sécurité et le plan vélo départemental, de la C.C.E.D. pour l'assainissement, de la



commune et du maître d'œuvre. Mais les effets de la crise économique se font ressentir, et les recettes en baisse induisent un ralentissement de l'activité. La communauté de communes comme le conseil général ont différé leurs travaux : nous travaillons à faire progresser ce dossier afin qu'il aboutisse dans les meilleurs délais.

## Les chemins des marais

La remise en état du chemin de l'Anguille est commencée. Ce sont les services techniques qui ont pris en charge le chantier de renforcement des berges, capital pour la préservation de ce chemin. Les travaux vont se poursuivre ensuite par la réfection de la chaussée. Le Plan Local d'Urbanisme a prévu une possibilité de modification du tracé pour améliorer la sécurité de cette voie.



## Les quatre logements Partelios

Les quatre derniers pavillons ont été livrés. L'attribution de l'ensemble des logements est terminée. Désormais, c'est un cycle de rotation normale qui s'applique à ces logements. Lorsqu'un locataire quittera une maison, une commission se réunira auprès du bailleur Partelios pour l'attribution à un nouveau locataire. La mairie participe à ces commissions. Si vous souhaitez habiter un de ces logements et que vous réunissez les conditions, vous pouvez remplir un dossier à la mairie. Il sera étudié avec le plus grand soin et transmis aux services concernés.

## Le centre médico-social

L'heure est au travail avec les architectes. Il faut établir un projet prenant en compte les demandes des professionnels de santé, les règles d'urbanisme de la commune et aussi les moyens financiers. Cet équipement sera un progrès important pour notre commune : sa réalisation devrait débuter en 2013. Une première subvention parlementaire a été attribuée pour l'achat de la maison Magdelaine et du terrain sur lequel le projet s'implantera.

## La « poissonnerie »

Le petit bâtiment a été réhabilité, pendant qu'un commerçant finalisait les démarches pour s'installer. Là aussi, les conséquences de la crise financière transparaissent et l'impossibilité d'obtenir un prêt a conduit à l'abandon du projet. Depuis, d'autres dossiers ont été élaborés, et butent toujours sur le même obstacle : le financement. Les banques hésitent à suivre les projets des jeunes, même si les sommes engagées sont faibles. La même frilosité s'exerce vis-à-vis des collectivités locales.

La commune poursuit ses recherches pour faire aboutir le projet de l'installation d'un commerce dans ce local.

## Le Golf

Les commissions constituées par l'association sportive du golf se réunissent régulièrement et le travail avance. Sur



le terrain, des aménagements sont effectués sur les départs et des trous sont en cours de modification. Améliorer la qualité du parcours est un enjeu capital pour le golf. La « cabane » située sur le parking a disparu, remplacée par un aménagement à l'intérieur du club house. Le stationnement s'aménage sous l'égide de la ville de Cabourg, propriétaire du terrain. A l'intérieur du club house, les travaux sont commencés, également en concertation avec l'association et les professionnels. D'importants travaux sont prévus : réaménagement de la cuisine, de la chaufferie, mise aux normes des installations. Le changement des portes et fenêtres se fera cet hiver, pendant la période de fermeture du restaurant. L'architecte retenu par le syndicat a terminé son projet qui a été approuvé et signé. Le golf va bien profiter de cette cure de jouvence.

### Rue des Bains

Cette petite rue qui va de l'office de tourisme à la mer avait fait l'objet de travaux : effacement des réseaux, contrôles et remplace-

ment des diverses canalisations. Les travaux auraient dû se poursuivre par la réfection de la chaussée. Des problèmes au sein du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) qui s'occupe de l'approvisionnement en eau potable de notre commune ont interrompu l'an dernier la bonne marche des choses. Aujourd'hui, les choses rentrent dans l'ordre, le SIVOM fonctionne à nouveau et les travaux d'aménagement sont prévus pour la rentrée.

### Le lotissement des Greens

La société MATMUT, propriétaire des terrains, a repris quelques constructions, afin de conserver le permis de construire de l'ensemble du projet, qui disparaîtrait après un an d'arrêt des travaux. La société souhaite se désengager de ce lourd fardeau. La mairie voudrait voir ce terrain retrouver un aspect plus « civilisé ». Les buttes de terre ne sont pas très esthétiques. Des négociations sont en cours pour revendre une partie des terrains à d'autres constructeurs. La mairie suit de près ces opérations.

## BUDGET

Compte tenu de la conjoncture peu favorable pour les collectivités locales depuis deux ans, le conseil municipal a décidé de voter un budget 2012 qui se veut prudent et sans augmentation des taxes communales. Néanmoins les investissements vont augmenter un peu. Le budget d'investissement 2012 s'élève à 551 000 € contre 440 000 € pour l'exercice précédent. L'entretien de la voirie occupe une grande place dans ce budget à savoir 160 360 € puis viennent l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques pour un montant de 47 000 € HT, la mise en place d'un columbarium pour 15 000 € puis les remboursements d'emprunts pour 80 700 € et les autres investissements (frais d'études, et divers..)

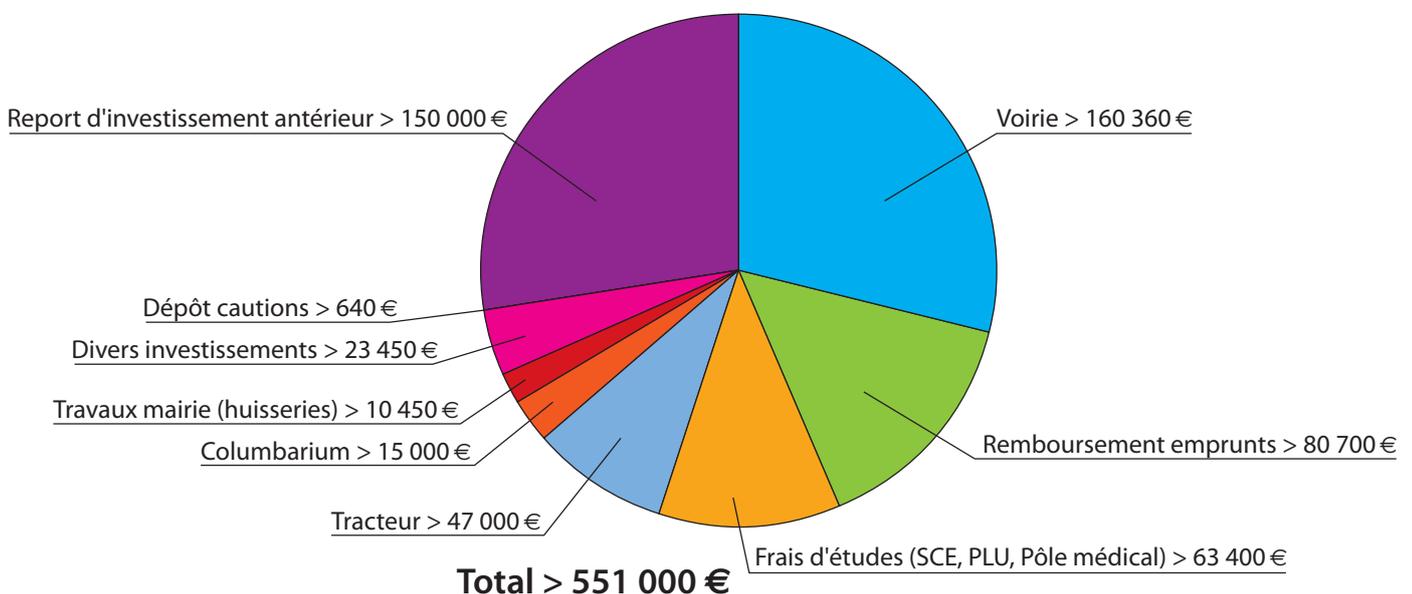
En 2012 le projet du pôle médical va commencer à impacter ce budget à travers les premiers frais d'études. L'achèvement de ces travaux est prévu pour 2014.

Tout au long de l'année 2011 les dépenses ont été maîtrisées au maximum ce qui nous a permis d'avoir un report assez significatif.

### Rappel des taxes communales

Taxes communales	De 2007 à 2010	2011 et 2012
Taxe d'habitation	8,26 %	8,51 %
Taxe sur le foncier bâti	10,30 %	10,61 %
Taxe sur le foncier non bâti	22,34 %	23,01 %

### Dépenses d'investissement Budget 2012



# INFORMATIONS DIVERSES

## Feu d'artifice

Le feu d'artifice municipal sera tiré le **samedi 14 juillet** à partir de 23h00 depuis les Étangs St-Georges, où M. GVOZDEN nous accueillera une nouvelle fois. Venez nombreux célébrer ce rendez-vous familial dans le magnifique cadre naturel des étangs. Les étangs St-Georges sont situés sur le « C3 », chemin communal reliant le bourg et le Home, prolongeant la rue du Général Leclerc.

## La fabuleuse épopée de Guillaume Le Conquérant

Le Conseil Général a réalisé, autour du site internet **lafabuleuseepopee.com**, un circuit relatant les épisodes majeurs de la vie de Guillaume Le Conquérant. Une signalétique commune a été mise en place dans les trois sites majeurs que sont Caen, Bayeux et Falaise, mais aussi dans neuf autres lieux, dont Varaville. Vous pouvez découvrir le totem réalisé par le département pour notre commune à côté de la stèle Guillaume Le Conquérant, chemin de l'Anguille (et en dernière page de ce bulletin) : il reprend un bref historique de la bataille de Varaville et s'inscrit dans un parcours dans l'ensemble du département, dont l'étape la plus proche est l'église Notre-Dame de Dives-sur-Mer.

Le site internet contient une grande diversité de ressources pour petits et grands afin de découvrir ou approfondir ses connaissances sur la vie de Guillaume le Conquérant : blog, vidéos, quizz, énigmes historiques géolocalisées... À chacun son parcours !

## Agent de Surveillance de la voie publique

M. Clément VEYS a été recruté pour la saison estivale en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour seconder notre policier municipal, M. Xavier MAURIN, dans ses missions.

## Opération tranquillité vacances

Comme une soixantaine de foyers depuis quelques années, vous pouvez demander à la police municipale de Varaville de veiller sur votre domicile pendant que vous profiterez de vos congés. Il vous suffit simplement de compléter un formulaire, disponible à la Police Municipale ou sur

le site de la commune ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr), mairie > sécurité). Les agents de la Police Municipale effectueront des rondes autour de votre domicile, et pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, en cas d'effraction, prendre immédiatement les mesures nécessaires.

## Nettoyage de la plage

La municipalité a fait le choix de limiter autant que possible le nettoyage mécanique de la plage, coûteux et destructeur du milieu. Ce type de nettoyage sera néanmoins pratiqué après les plus fortes marées et en cas d'arrivée massive d'algues ou autres déchets importants sur la plage. Pour des raisons de sécurité, ces passages ne peuvent être effectués qu'en début de matinée, or les marées amènent parfois leurs lots de déchets à des heures incompatibles avec un ramassage mécanique, et celui-ci ne pourra avoir lieu que la matinée suivante. Comme les années précédentes un employé communal saisonnier interviendra sur la plage pour un ramassage manuel sélectif des déchets : il s'agira cette année de Soraya MEHDIPOUR. Elle travaillera également à l'agence postale communale et à l'office de tourisme en fin de matinée et l'après-midi.

## Appel à contribution

L'association « Un fleuve pour la liberté, la Dives » est en cours de création autour de Vincent CARPENTIER, historien et Varavillais, et de Christine LECALLONEC, élue à la mairie de Dives sur mer. Le but de l'association est de réunir des personnes intéressées par un projet d'édition d'un livre de Vincent CARPENTIER autour du thème du Débarquement et de la Libération des communes riveraines de la Dives. Une ou plusieurs publications sont prévues pour 2014, année du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement. Si ce projet vous intéresse, si vous avez un témoignage à transmettre, vous pouvez contacter l'office du tourisme de Varaville.

## Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, le **dimanche 16 septembre 2012**, le CAPAC (Comité des Amis du Patrimoine et de l'Animation Côtière) organise sur la plage de Varaville (sous réserve aujourd'hui d'un accord des Affaires Maritimes) une

reconstitution d'une pêche à la senne pour rappeler l'histoire de la pêche côtière sur le littoral bas-normand.

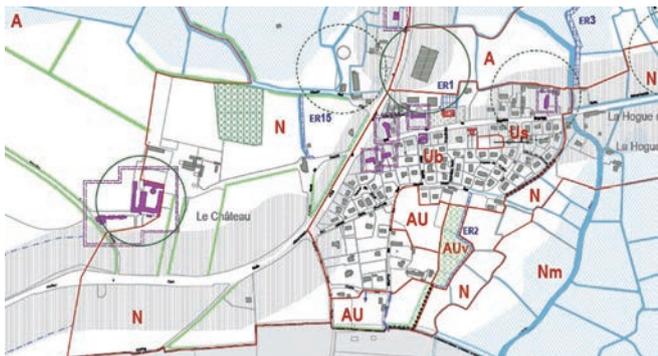
La manifestation est planifiée de 15h à 17h (Pleine mer : 11h21 - Basse mer : 18h51 - Coefficient de marée : 97) et se déroulera de la façon suivante :

- Mise à l'eau d'un Picoteux (« La Biquette ») par un équipage constitué de quatre matelots (rameurs) et un patron (barreur).
- Le bateau sera tiré sur la plage (descente à la mer et remontée) avec un cheval de trait (à défaut par l'équipage assisté du public).
- L'équipage tirera à la rame 200 m de ratraits (2 ratraits de 100 m raboutés) derrière le Picoteux perpendiculairement à la plage.
- L'équipage déroulera la senne de 200 m parallèlement à la plage.
- L'équipage regagnera la plage en tirant 2 nouveaux ratraits raboutés, perpendiculairement à la plage.
- Revenu sur la plage, l'équipage, aidé du public ramènera la senne.

Le CAPAC et la mairie s'engagent à ce que les poissons retenus dans le filet soient immédiatement rejetés à la mer.

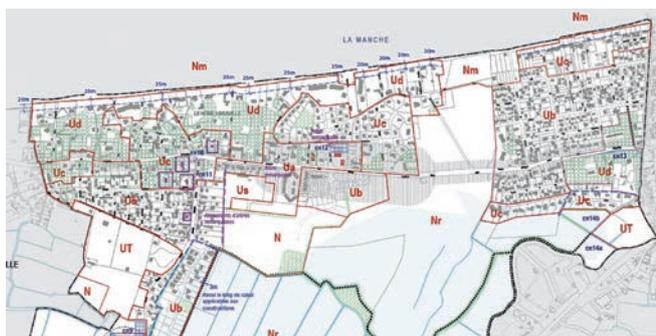


## LE PLU



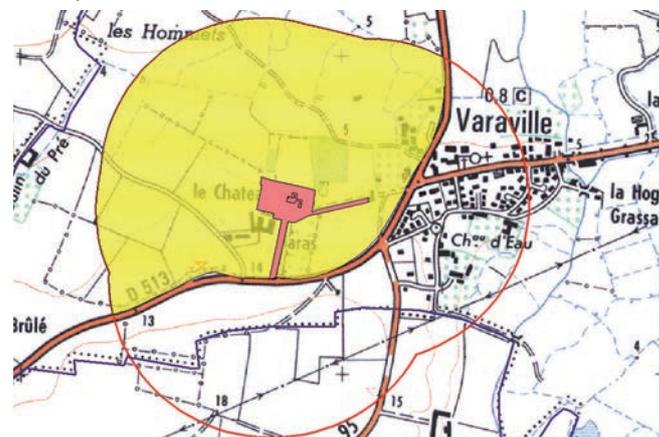
Varaville est une grande commune (1640 ha) composée principalement d'une plage, d'un marais et de deux zones urbaines dans lesquelles 75% des constructions sont des résidences secondaires.

Elle possède une grande richesse environnementale : de grandes étendues de marais sont classées comme « zones remarquables » ou « zones naturelles d'intérêt pour la faune et la flore » ou zones importantes pour la conservation des oiseaux et presque partout « zone inondable » ou « zone sous le niveau de la mer »



Elle possède également un patrimoine architectural remarquable : de nombreuses villas sur le Home, des maisons et haras sur le bourg. Deux d'entre eux sont inscrits au titre des Monuments Historiques : le haras de Varaville, au lieu-dit « Le Château » pour lequel la maison, les jardins et les allées viennent d'être inscrits aux Monuments Historiques, ainsi que le manoir au lieu-dit « La Cour de la maison » inscrit depuis 1976. Quelques constructions

datant de la reconstruction d'après-guerre sont également remarquables, car typiques de cette époque de reconstruction. Varaville intègre complètement les pôles d'excellence du Pays d'Auge : le tourisme, l'agriculture, la filière équine, des paysages remarquables.



zone cerclée de rouge : périmètre de protection initial,  
zone jaune : périmètre de protection modifié,  
prenant en compte la co-visibilité.

La volonté des élus dans ce PLU a été de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et architectural ainsi que les zones agricoles tout en permettant un développement modéré de l'urbanisation. Il s'en est suivi un PLU de préservation plus que de développement urbanistique : les zones classées boisées importantes sur la commune ont été augmentées, des sentiers de randonnée, pistes cyclables et équines ont été prévus ainsi que des lisières composées de haies bocagères. Seulement deux zones constructibles ont été créées sur le bourg, permettant une mixité sociale.

L'absence d'extension a été partiellement compensée par une augmentation des COS, permettant une densification des zones urbaines, plutôt qu'une extension dans des zones à risques.

Le Plan Local d'Urbanisme est dans sa phase finale : l'enquête publique aura lieu cet été, ouverte à tous. Les panneaux municipaux et le site internet de la commune ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)) vous communiqueront les dates, qui paraîtront également dans la presse locale.

## LE HARAS DE VARAVILLE

### La maison et le jardin du haras de Varaville viennent d'être inscrits au titre des Monuments Historiques

La propriété qu'on appelle le « haras de Varaville » n'est pas seulement un haras. C'est d'abord le site de l'ancien château de Varaville datant du XVII<sup>e</sup> et détruit par un incendie en 1937. Et c'est également le site méconnu d'une maison contemporaine. En 1964, lorsque le couple VAN ZUYLEN décide d'acheter le haras, la propriété se compose d'une grange des années 1700 et des ruines du château. Il souhaite aussitôt faire construire une maison contemporaine sur l'ancien emplacement du château, faite pour la villégiature.

Comme l'indique la publication de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la préfecture du Calvados, *Monuments*

*Historiques au XX<sup>e</sup> en Normandie*, « c'est l'architecte Peter HARNDEN, ami de la famille, qui est choisi pour la conception et la réalisation de la villa. » La maison y est décrite ainsi : « cette vaste construction à large toit en terrasse débordant se décline en trois sous-ensembles : la maison d'habitation principale à étage surélevé (...) largement ouverte vers l'extérieur (...); la maison des enfants qui affecte un plan en L autour d'une cour avec un patio à simple rez-de-chaussée surmonté d'une toiture paysagée (...), et l'aile dite de service, également en L ».

C'est cette construction contemporaine, ainsi que les jardins du haras, que la commission régionale du patrimoine et des sites vient d'inscrire au titre des Monuments Historiques. L'arrêté de la Préfecture du 27 mars 2012 précise que « la maison contemporaine du haras de Varaville présente au point de vue de l'histoire et de

l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en tant que réalisation unique de l'architecte américain Peter HARNDEN en Basse Normandie, représentative d'un courant architectural dit "international" des années 1950-1960 ».

La conception du jardin, implanté dans les limites de l'ancien potager du château, a été confiée au paysagiste anglais Russell PAGE. Mme VAN ZUYLEN consacra un ouvrage aux jardins de Russel PAGE, *Les Jardins de R. Page*, publié aux éditions Flammarion en 1992 et qui obtint le prix du meilleur livre sur les jardins, décerné aux États-Unis. Elle a également publié, en 2004, dans la collection Découvertes aux éditions Gallimard, un ouvrage remarquable intitulé *Tous les jardins du monde*.

Le jardin créé par Russell PAGE est fait de « chambres de verdure » et de « cônes de vue vers la campagne ».

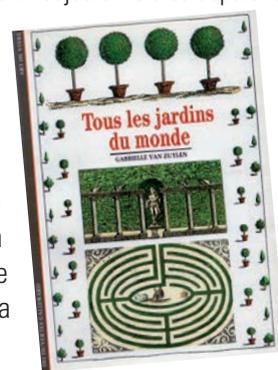


Comme le décrit l'ouvrage de la DRAC, « on trouve des chambres de verdure délimitées par des haies d'ifs de diverses variétés. Le jardin nord est planté de rosiers iceberg. Le

jardin sud comprend entre autres quatre charmes taillés en forme de cube. (...) La liaison entre les jardins clos se fait par une sorte de verger paysager.

(...) La dernière séquence est le parterre sud qui se situe dans l'axe de la grande allée du XVIII<sup>e</sup>, formée de hêtres pourpres. » Ce sont ces hêtres magnifiques qui sont toujours visibles depuis la Départementale 513.

Le Baron Thierry VAN ZUYLEN, est décédé à Londres en janvier 2011 à l'âge de 79 ans, cinq mois après la disparition de son épouse. L'inscription de leur propriété au titre des Monuments Historiques tentera de préserver l'œuvre architecturale qu'ils ont choisi d'écrire sur la commune de Varaville.



## LA CITÉ LACUSTRE

### La saga d'un contentieux ou le rêve d'une cité lacustre

Dans un terrain situé à l'entrée de Cabourg, entouré par la Dives et la station d'épuration, face à l'hippodrome de Cabourg, un projet de cité lacustre a été envisagé en 2007 par une société financière et le précédent maire de Varaville.

Ce projet comprenait une résidence de 460 appartements, un hôtel de 83 chambres, une piscine tropicale et un complexe de loisirs, privés. De plus, l'ensemble était accessible par bateau, ce qui imposait des portes de communication avec la Dives. Ce permis de construire a été signé par M. Lepoittevin, alors maire de Varaville le 7 mars 2008, c'est-à-dire l'avant-veille des élections municipales qui ont eu lieu le 9 mars 2008, et qui ont mis fin à son mandat.

Le préfet du Calvados a exercé son contrôle de légalité sur ce permis de construire, ainsi qu'il le fait sur tous les permis qui sont signés dans nos communes.

Il a conclu que ce permis était illégal, au sens de la loi littoral et a demandé au nouveau maire, Joseph Letorey de le retirer, ce qui a été fait par un arrêté le 3 juin 2008.

Les bénéficiaires du permis de construire étaient composés de 3 sociétés : l'une propriétaire du terrain, une autre financière (Petrus) et l'une de ses filiales (Eco lac). Ces sociétés ne l'ont pas entendu de la même oreille et ont estimé que le retrait effectué le 3 juin 2008 était illégal. Il s'en est suivi un recours au tribunal administratif en référé-suspension, c'est-à-dire demandant au tribunal de suspendre cet arrêté sous quelques jours. Leur demande a été rejetée. Il s'en suivit un jugement sur le fond, rendu le 11 juin 2009 qui a rejeté définitivement la demande des sociétés. Le tribunal rappelant que le terrain du projet, situé le long de la rivière la Dives était recensé en tant « qu'espace naturel majeur par la directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Seine ». De plus, le tribunal a statué que le projet n'était pas réalisable,

du fait d'une autre loi issue du code de l'environnement, dite « Loi sur l'eau » qui protège l'eau et les milieux aquatiques et marins. Les sociétés ont alors demandé des indemnités financières pour couvrir les pertes encourues, pertes de bénéfice, frais de constitution de permis de construire et autres frais. Le total des demandes indemnitaires a atteint alors 25 millions d'euros.

Le tribunal de Caen a débouté les sociétés demanderesse le 29 avril 2010, considérant que le permis de construire était illégal et qu'un professionnel de la promotion immobilière doit connaître les lois. Deux sociétés ont fait appel de cette décision, maintenant une demande indemnitaire de 12 millions d'euros.

La cour d'appel de Nantes a rendu son arrêt le 14 mai 2012. Elle a pris acte que le permis de construire était illégal et qu'il n'était pas réalisable. Néanmoins, elle a considéré que le maire signataire avait commis une faute et que la commune devait rembourser les frais engagés pendant la période de près de deux mois pendant laquelle le permis était valide, soit 4 000 euros pour l'étude d'un rond-point et 506,22 euros de frais d'huissier, augmentés des intérêts et des frais de tribunal. Cependant, la société Ecolac n'ayant pas été bénéficiaire du permis n'avait rien à demander et devra verser 1000 € à la commune.

C'est peut-être la fin de ce feuilleton qui dure depuis plus de quatre ans. En effet, les sociétés peuvent encore se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État. Dans ce cas, si le pourvoi est accepté, il faudra attendre trois ans de plus pour en connaître la fin.

Ce qu'il faut retenir de tout cela ? Que la commune ne se dirige pas vers une mise sous tutelle, comme on a pu le lire ici ou là. La condamnation sera réglée, même si nous aurions eu un emploi plus utile pour ces sommes. Mais surtout, il ne faut pas oublier que si un maire commet une faute, les habitants paient. La gestion d'une commune est une affaire sérieuse et la signature d'un maire engage l'ensemble de la collectivité.

## CCAS

### Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS sera, comme les années passées, présent tout au long de l'été. Pour nous contacter, vous pouvez nous joindre en Mairie aux heures d'ouverture ou par téléphone. N'hésitez pas à nous faire part d'un problème financier ou social. Nous essaierons de trouver ensemble une solution.

Nous renouvelons les aides au chauffage pour 2012 sur justificatifs des revenus et en fonction d'une grille. Vos dossiers sont à remettre en Mairie, nous vous donnerons toutes les informations s'y rapportant.

La fête de printemps pour nos aînés, qui s'est déroulée en mars 2012, a rencontré bien sûr un beau succès. Elle sera renouvelée en mars 2013. La date sera précisée ultérieurement.

Pour ce qui concerne les manifestations à venir : en remplacement du spectacle auquel bon nombre d'entre vous ont assisté en mai 2011, nous allons organiser un voyage. La date retenue est le **jeudi 6 septembre 2012**. Il s'agit d'une journée « Guinguette au bord de l'eau » avec promenade en bateau à Putanges, déjeuner et après-midi dansante au bord du lac. Des précisions vous seront données ultérieurement mais n'oubliez pas de réserver cette date.

Votre traditionnel repas avec animation dansante à la salle polyvalente aura lieu le **vendredi 7 décembre 2012**. Pour ceux

d'entre vous qui ne peuvent assister à ce déjeuner, il vous sera remis un colis, confectionné par un nouveau fournisseur puisque nous avons souhaité en changer. Nous espérons que ce nouveau colis vous plaira et vous permettra de passer un bon moment, faute de ne pouvoir être parmi nous en cette fin d'année 2012.

Le Noël des enfants se déroulera le **vendredi 21 décembre 2012 à 17h30** à la salle polyvalente. Le spectacle choisi est « La Mémé dans le poste ». C'est un spectacle de clown tout public, émouvant et drôle avec mime, magie, musique, acrobaties, jonglerie etc. Nous vous attendons nombreux comme les années passées. Bien entendu, il sera remis un livre aux enfants jusqu'à 8 ans et des places de cinéma pour les 9/15 ans. La découverte du Karting proposée en 2011 n'ayant pas eu beaucoup de succès auprès de nos petits Varavillais, l'idée a donc été abandonnée pour 2012. Nous rappelons à tous, et notamment à tous les nouveaux habitants, que seuls les enfants inscrits auprès de la Mairie bénéficient de cadeaux de Noël : n'oubliez pas de vérifier auprès du CCAS que vos enfants soient bien inscrits.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et nous restons à votre disposition.

*Anne-Marguerite LE GUILLOU*



### Les logements du bailleur Partélios

Les pavillons individuels gérés par le bailleur social Partélios dans le lotissement du Grand Large sont tous terminés depuis mai 2012. Les 16 pavillons, du T2 au T4, ont été livrés à la grande satisfaction de leurs occupants qui les habitent en tant que résidences principales.

Même si ces logements sont tous occupés à ce jour, vous pouvez toujours vous inscrire et déposer un dossier en cas de besoin car parfois les occupants sont amenés à changer de lieu pour leur travail ou pour des raisons familiales ; nous avons déjà rencontré le cas sur les premiers logements livrés en octobre dernier.

Comme il vous l'a été expliqué, la Mairie transmet vos demandes mais l'examen du dossier et la décision reviennent à Partélios de plein droit.

**Si vous souhaitez d'autres informations sur ces logements, n'hésitez pas à contacter Mme LE GUILLOU, Maire adjoint aux affaires sociales.**

Dans le cadre du « **Plan national canicule** », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, (ainsi que les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice tierce personne, les titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune. Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan canicule ».

**Contactez la mairie** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h ou le mercredi après-midi de 14 h à 17 h au 02 31 91 04 74, ou la Police Municipale au 02 31 24 08 00.

# ENTREPRISE



## J'irai revoir ma Normandie

***Vous êtes en vacances à Varville et voulez ramener un souvenir de Normandie ?***

***Vous souhaitez offrir à un ami un produit typique de la région ?***

***Vous souhaitez tout simplement vous faire plaisir ?***

La boutique *J'irai revoir ma Normandie* est l'endroit idéal pour que vos recherches aboutissent.

Située sur l'artère principale du Home, la boutique est ouverte tous les jours de 10h à 20h depuis avril 2012.

La responsable de l'établissement, Sonia LOUBRY, vous accueille et vous

propose de déguster gratuitement de succulentes madeleines ou encore le fameux cidre rosé, marque déposée, véritable fer de lance de l'entreprise et partenaire de la tournée 2012 de Johnny Hallyday. Les produits régionaux en vente sur place sont légion : terrines, confitures, teurgoule, pommeau, calvados, etc.

Laissez-vous tenter. La gourmandise est un joli défaut.

Pour la petite histoire, Jean-Claude CHERRIER, propriétaire de l'enseigne, crée en 2006 la société Marva. Son but est de proposer dans plusieurs communes et villes de la région un endroit où chacun peut trouver des produits régionaux. Quinze boutiques

sont désormais ouvertes, notamment à Cabourg, Houlgate, Honfleur, Caen... Et même au Mont Saint-Michel !

Horaires d'ouverture :

- Ouvert tous les jours toute l'année :
  - En juillet-août : de 10h à 20h.
  - Hors saison : de 10h à 13h et de 15h à 19h30.

Fermeture annuelle en janvier.

### Pratique

**J'irai revoir ma Normandie**  
 30 avenue Président René Coty  
 14390 Varville (Le Home)  
 Tél. : 02.31.06.08.29

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
 À consommer avec modération.*



Virginie PIPEL, habitante du Home, a lancé en mars 2012 le site internet **www.bambinetcie.fr**. Ce site internet vous propose de nombreux vêtements et accessoires pour bébé, garçon ou fille, de la naissance à 24 mois, à des prix très abordables.

Ensembles, robes, pyjamas, bodies, chaussures, chaussettes, bavoirs, sorties de bain, parures de lit... Vous trouverez forcément votre bonheur sur **www.bambinetcie.fr**.

# BASE NAUTIQUE C.C.E.D. LE HOME

## Dès 6 ans, l'École de Voile de la C.C.E.D. vous attend !

Sur sa base nautique de la plage de Varaville, l'École de Voile de la C.C.E.D. propose cet été de nombreuses activités. Tous les jours, enfants et adultes peuvent s'initier ou se perfectionner mais surtout découvrir le plaisir de la navigation en mer.

### Contacts :

Sur la plage de Varaville, base nautique près du poste de secours N°1, ou Pôle Nautique de l'Estuaire de la Dives sur le port de Dives-sur-Mer.

Tél. 02 31 91 43 14 , pole-nautique-dives@wanadoo.fr

www.cc-estuairedeladives.fr



## Tennis

Les trois courts de tennis sont situés à l'extrémité du stade. Ils sont ouverts tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour tout renseignement et réservation, s'adresser à l'office du tourisme au 02.31.24.73.83.

Vous pouvez également vous inscrire pour des stages ou des cours particuliers auprès de M. Say LUANG, diplômé d'état, au 06.74.38.38.48.

## Club de plage

Le club de plage municipal sera ouvert en juillet et août, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, sauf les lundis matins. Il est situé sur la plage du Home, face au poste de secours N°1, rue Raoul-Magdelaine.

**Pour tout renseignement et inscription,** s'adresser sur place ou à l'office du tourisme au 02.31.24.73.83

## École de natation

Des titulaires du Brevet d'État vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

ACTIVITÉS	Durée	Tarifs	
		1 séance par personne	12 séances par personne
Leçon collective à partir de 4 ans (2 personnes maximum)	40 min	12 €	122 €
Perfectionnement (6 personnes maximum) <b>Réservé aux nageurs</b>	30 min	12 €	127 €
Jardin aquatique (8 pers. maxi) Aquaphobie (6 pers. maxi) Aquagym (8 pers. maxi) <b>Les horaires des séances seront fixés en fonction du nombre de participants</b>	30 min	10 €	108 €
Cours particuliers (suivant disponibilité)	40 min	18 €	



### Contacts :

Rue Raoul-Magdelaine (Près du poste de secours N°1) - Varaville  
Du lundi au samedi, de 9h à 18h.

**Stéphane** > du lun. 2 juillet au sam. 21 juillet. Tél. : 06 08 28 42 95

**Loïc** > du lun. 23 juillet au sam. 11 août. Tél. : 06 20 08 55 39

**Céline** > du lun. 13 août au sam. 1<sup>er</sup> septembre. Tél. : 06 73 25 09 97



## Randonnées pédestres et sorties de découverte

Cette année encore, Thierry TÉREL, Natan FRYDMAN et Patrick GIMONET, de l'association Cap-Rando, mèneront trois randonnées pédestres :

- **Mardi 10 juillet** : randonnée pédestre « La batterie des marais » (9h-12h, 12km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit).
- **Mardi 24 juillet** : journée randonnée pédestre « Les cigognes de la Dives » (9h-16h, 20 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit, prévoir son pique-nique).
- **Mardi 14 août** : randonnée pédestre « L'écurie des charmes » (9h-12h, 13 km, rendez-vous aux étangs de pêche à la truite de la Porte Viger, gratuit).

Comme tous les ans, nous vous proposons également les sorties « Coquillages et crustacés », animées par la Maison de la Nature de Sallenelles et destinées à vous faire découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de l'estran :

- **Vendredi 27 juillet** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit).
- **Vendredi 24 août** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit).

**Attention** : pour les sorties « Coquillages et crustacés », le nombre de places étant limité, n'oubliez pas de vous inscrire à l'avance.



L'office de tourisme vous propose également une carte des « **Chemins de Varaville** ». Six circuits de 2,7 km à 15,5 km permettent de découvrir les différents paysages de la commune, en empruntant parfois les chemins des communes avoisinantes. Depuis le golf et les villas jusqu'à la stèle Guillaume de Normandie, parcourez les chemins à pied ou à vélo, longez fermes et haras, à la rencontre d'une nature et d'un patrimoine toujours à découvrir.

En vente à l'office de tourisme : 0,50 €.

### • Samedi 4 et dimanche 5 août 2012

## Participez à la Fête de la Mer - Port Guillaume - Dives-sur-Mer

La Fête de la Mer, autrefois organisée pour se protéger des dangers de la navigation, est devenue aujourd'hui une véritable fête populaire tout en restant un hymne aux marins et aux hommes de la mer.

À l'initiative de l'Association des Fêtes de l'Estuaire de la Dives, la Fête de la Mer, qui alterne des moments d'émotion, de recueillement et de fête, s'annonce cette année encore prometteuse pour petits et grands.

### • Samedi

## Un grand moment d'émotion...

À partir de 10h avec un temps de recueillement et de prières à l'esplanade du Cabourg Yacht Club, suivi d'une procession de maquettes de bateaux accompagnée en fanfare par le Chœur des Marins du Cotentin vers le port de pêche de Dives-sur-Mer. Après un hommage aux marins péris en mer à la stèle, une flottille de bateaux décorés et les chalutiers du port de pêche prennent le large pour assister au dépôt de gerbe et à la bénédiction de la mer.

## L'ambiance est également à la fête à Port Guillaume...

De 10h à 18h30 de nombreuses animations festives et gratuites sont proposées tout au long de la journée : bassin de plongée, accrovoile avec le capitaine Pic, structures gonflables, manège pour enfant, maquillage... Spectacles itinérants, animations musicales avec le Chœur des Marins du Cotentin, marché artisanal et régional...

En soirée à partir de 19h remise des prix du concours des bateaux décorés, pour finir à 21h par un récital gratuit avec Marinade, un groupe normand de chants de marins d'hier et d'aujourd'hui, qui emmène le public dans un voyage musical sur toutes les mers du globe ou plus près de chez nous sur les côtes Normandes et Bretonnes.

### • Dimanche

Et pour terminer, le dimanche à la mi-journée une grande parade de voiliers en régate autour des bouées de la Communauté de Communes, la Régate de Guillaume.

## Renseignements

### Association des Fêtes de l'Estuaire de la Dives

Président : Jacques LAEMLE

Arlette CONOTTE : 06.21.88.48.05

Jacky DESBOIS : 06.73.58.31.40

E-mail : [afed.estuairdeladives@gmail.com](mailto:afed.estuairdeladives@gmail.com)

Blog : <http://fete-de-la-mer-de-l-estuaire-de-la-dives.over-blog.com/>

# EXPOSITION ESTIVALE DE PEINTURE ET SCULPTURE

XXX<sup>e</sup> EXPOSITION  
ESTIVALE DE VARAVILLE



Du samedi 14 au dimanche 22 juillet 2012

Artiste d'honneur :

**Chantal CARBONE**

Salle polyvalente de VARAVILLE  
Avenue du Grand Hôtel - LE HOMME

Tous les jours de 15 h à 19 h - Entrée gratuite

La XXX<sup>e</sup> exposition estivale de peinture et sculpture de Varaville sera présentée à la salle polyvalente du samedi 14 au dimanche 22 juillet 2012.

Lauréate du Prix du Public 2011, Mme Chantal CARBONE en sera l'invitée d'honneur.

Alors qu'elle n'a pas touché à un pinceau depuis la maternelle, elle se voit offrir à l'âge de 57 ans une boîte d'aquarelle. Cela déclenche alors l'envie de prendre des cours d'initiation à l'aquarelle. Puis elle se tourne successivement vers

l'huile puis l'acrylique, qui s'est imposée à elle pour la force de ses couleurs et sa rapidité de séchage. Depuis, elle surfe sur la vague de la liberté artistique, toujours avec autant de conviction et de

motivation, son plus grand plaisir étant d'être confrontée, lors des expositions, au talent des autres artistes amateurs et à la critique bienveillante, mais néanmoins sincère et constructive des visiteurs. Elle a été, depuis 2007, lauréate de près d'une dizaine de prix du public ou du jury dans des expositions des communes du Calvados. Une trentaine d'artistes, originaires de Varaville, des communes de la CCED ou des communes environnantes, utilisant des techniques variées (aquarelle, huile, pastel, acrylique, sculpture,...) l'accompagneront pour cette exposition. Un jury décernera un premier prix du Jury, et le public désignera comme les années précédentes le lauréat du prix du Public 2012, qui sera remis le dimanche 22 juillet à 19h.

**Du 14 au 22 juillet, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, entrée libre.**

## CONCOURS PHOTO

### EXPOSITION DE L'ÉDITION 2011/2012

Une trentaine de photos ont été retenues dans le cadre du concours photo sur le thème «**Soleil à Varaville**». Elles seront exposées du **lundi 13 au dimanche 19 août 2012** à la salle polyvalente de Varaville, de 15h00 à 19h00. (Entrée gratuite)

Les prix du Jury junior et adulte ont été respectivement décernés à Manon ZYCH (résidente secondaire à Varaville) et Jean-Louis HERNANDEZ (résident à Varaville).

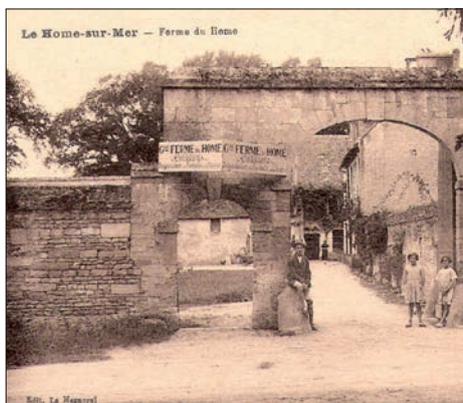
Le public pourra également attribuer un prix pour une photo junior et une photo adulte. L'ensemble des prix sera remis le dimanche 19 août à 19h.

L'exposition de photos sera également l'occasion de découvrir les travaux de l'atelier de scrapbooking, réalisés au cours de l'année ou lors des stages proposés cet été.

**Du lundi 13 au dimanche 19 août 2012, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, entrée libre.**



Manon ZYCH  
et : Jean-Louis HERNANDEZ



**LE PATRIMOINE DE VARAVILLE**

**CONCOURS DE  
PHOTOGRAPHIES #5**

DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2012 AU 28 FÉVRIER 2013

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA MAIRIE DE VARAVILLE  
OU SUR INTERNET : WWW.VARAVILLE.FR

### ÉDITION 2012/2013 : LE PATRIMOINE DE VARAVILLE

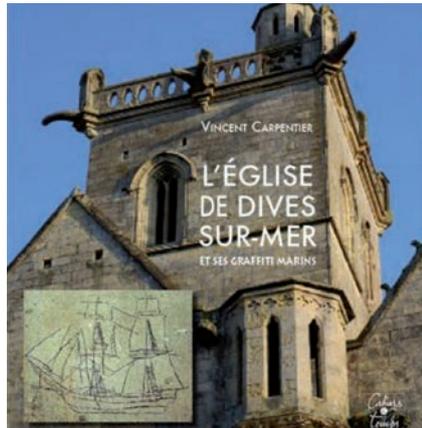
Envoyez vos photographies illustrant le thème «**Le patrimoine de Varaville**» et participez à l'exposition de photographies organisée en août 2013 à la salle polyvalente de Varaville. Une première sélection, effectuée par un jury d'élus, de membres d'associations locales et de professionnels décernera un prix du Jury et désignera les photos qui seront exposées en août 2013. Chaque participant peut soumettre jusqu'à trois photos jusqu'au **28 février 2013**. Nous vous invitons à consulter le règlement complet du concours photo sur le site internet de la mairie ([www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)) ou à le retirer en mairie pour de plus amples informations (format des photos, adresse d'envoi, nature des prix, etc.)

## LIVRES

Vincent CARPENTIER, Varavillais, est archéologue à l'Inrap et docteur en Histoire médiévale. Après son ouvrage intitulé *L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant*, il publie cette année un livre sur l'église Notre-Dame de Dives-sur-Mer.

Les murs de Notre-Dame de Dives-sur-Mer révèlent l'histoire de ses transformations architecturales, depuis son embellissement au lendemain de la traversée de Guillaume le Conquérant, en 1066, jusqu'aux grandes étapes de réfection qui, au cours des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, voient s'épanouir les styles gothique et flamboyant. Les murs de l'église sont couverts de quatre cents graffiti, qui, pour la plupart, représentent des bateaux de tout type, à la fois de mer et de rivière, ainsi qu'en moindre proportion, des personnages, chaussures, animaux, quelques signes et objets. Déduite à partir des types d'embarcations et des dates ou écritures qui leur sont parfois associées, la chronologie de cet ensemble s'étale du XV<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un patrimoine et une histoire exceptionnels que Vincent CARPENTIER dévoile pour la première fois

au public, avec une grande richesse de détails.



### Éditions Cahiers du Temps

#### Toujours en vente à l'office de tourisme

- *L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant, Les coulisses d'une conquête*, Vincent CARPENTIER, Editions du Pays d'Auge - 18 €.
- *Le Home-Varaville Merville-Franceville*, Nicolas OSSIPOFF et Michel TRICHES, Editions Alan Sutton, 21 €.
- *Les Belles Normandes* (Cabourg plage - Le Home - Les Panoramas), Jeannette GRAVIER-MAINGOT, 10 €.

- *Les Confidences cabourgeoises et Marcel Proust*, Jeannette GRAVIER-MAINGOT, 10 €.
- *Le banc aux goélands*, Jean-Paul LAMY, Cheminements, 20 €.
- *Achaba*, Jean-Paul LAMY, Editions du Douayeuil, 10 €
- *Campagne et littoral entre l'Orme et la Dives*, Annie FETTU, Cahiers du temps, 12 €.

Nous tenons à exprimer notre émotion suite au décès de Jeannette GRAVIER-MAINGOT : dynamique et toujours souriante, elle avait publié ces dernières années plusieurs ouvrages relatifs aux demeures du littoral et aux modes de vie du siècle dernier.



Vincent CARPENTIER

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA C.C.E.D.

Les inscriptions pour l'École de Musique de la C.C.E.D. se feront à partir du **mercredi 29 août 2012**.

### NOUVEAUTÉ : DES ATELIERS DE « MUSIQUES ACTUELLES ».

Pour apprendre à jouer d'un instrument, le choix est large à l'École de Musique : clarinette, flûte traversière, trompette, saxophone, piano, guitare, guitare basse, violon, alto, batterie. Sans oublier le jardin musical (pour les 3-7 ans), les chorales, les ensembles et orchestres ! Les cours se déroulent à Cabourg et à Dives-sur-Mer.

**Nouveauté de la rentrée 2012**, grâce au recrutement d'une nouvelle professeure, des ateliers de « musiques actuelles » seront animés par Aline ZANUTEL, musicienne et chanteuse, autour de tous les répertoires de musique d'aujourd'hui (rock, variété, jazz ...) ainsi que la musique assistée par ordinateur.

Joseph LETOREY, maire de Varaville et vice-président de la C.C.E.D., explique : « L'École de Musique, ce n'est pas seulement du classique. Les musiques actuelles devraient attirer les jeunes ! »

#### Inscriptions à l'École de Musique à partir du mercredi 29 août :

espace culturel Bruno Coquatrix, 15 avenue Poincaré à Cabourg du lundi au vendredi 14h-19h - Tél. 02 31 91 12 40

(Tarifs réduits en fonction du quotient familial, se munir de l'avis d'imposition et de l'attestation CAF)

ecoledemusique@cc-estuairedeladives.fr

[www.cc-estuairedeladives.fr](http://www.cc-estuairedeladives.fr)



De gauche à droite, Aline ZANUTEL, professeure de Musiques Actuelles, Joseph LETOREY, maire de Varaville et vice-président de la CCED, et Fabrice PARIS, directeur de l'École de Musique de la CCED.

# NOS CONSEILS ANNUELS POUR UN ÉTÉ SANS SOUCI



## Pour les enfants, une vigilance permanente de la part des adultes :

- Sur la plage, quand ils jouent sur le sable, vous pouvez leur montrer le poste de secours comme repère s'ils se perdent.
- Quand ils se baignent, même dans les petits bassins d'eau qui se forment à marée

basse, apprenez-leur à respecter les limites de la zone de bain, à ne pas se baigner sans surveillance et à ne pas faire semblant de se noyer ou de noyer un camarade de jeu.

- Avant chaque exposition au soleil et régulièrement, notamment après les baignades, appliquez sur l'ensemble de leur peau une crème solaire avec un indice de protection élevé. Pour les enfants jusqu'à 10 ans : chapeau, lunettes de soleil, T-shirt et indice de protection maximal. Ne pas exposer au soleil un enfant de moins d'un an.

Un temps couvert ne protège pas : les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages. Rappel : la Trolamine (Biafine®) ne doit pas être appliquée avant une exposition au soleil.

- Ne les laissez pas seuls dans la voiture avec les vitres fermées et donnez leur régulièrement de l'eau à boire : la température peut monter rapidement, les nourrissons se déshydratent plus rapidement

que les adultes et les enfants ne pensent pas toujours à réclamer de l'eau.

## Pour les adultes aussi, il faut faire attention :

- Si vous profitez des vacances pour vous remettre au sport, allez-y doucement : les sports de plage pratiqués en plein soleil et de manière intense sont à éviter. Mieux vaut pratiquer le sport en dehors des périodes chaudes : le matin ou le soir et ne pas oublier de boire régulièrement tout au long de la journée.

Chaque année, les communes du littoral déplorent des accidents de noyades. Ces accidents concernent trop souvent des personnes se baignant en dehors des heures de surveillance ou en dehors des zones de baignade. Pour éviter ce risque, baignez vous uniquement dans la zone de bain lorsqu'elle est surveillée (drapeau vert hissé).

Si vous repérez une personne en danger, appelez les sauveteurs en mer ou demandez à quelqu'un de les appeler.

## LES SAUVETEURS EN MER



Olivier GILLES, chef de plage (à gauche) et Romain CAHIERC, chef de plage adjoint

**Il y a 3 postes de secours à Varaville auprès desquels vous trouverez des informations sur la température de l'eau et de l'air, les horaires de marée, la signalétique et la réglementation.**

Attention aux véliplanchistes et kite surfers de ne pas entrer dans la zone de bain et aux engins motorisés de sortir en empruntant le chenal pour éviter les accidents. Le rôle des sauveteurs est aussi de vous rappeler à l'ordre si vous ne respec-

- **Le Poste n°1 au niveau de la rue Magdelaine où vous trouverez le chef de plage, Olivier GILLES, ou son adjoint, Romain CAHIERC.**

Si vous venez avec un groupe d'enfants, présentez-vous à eux.

- **Le poste n°2 au niveau de la rue Bracke Morel.**

tez pas les mesures de sécurité. Merci d'écouter leurs consignes.

- **Le poste n°3 est au niveau de la rue Général de Gaulle.**

Les sauveteurs en mer sont titulaires de 2 diplômes (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ou BNSSA et Premiers secours en équipe de niveau 1 ou PSE1) qui leur permettent d'intervenir en mer pour sauver quelqu'un de la noyade et de pratiquer les gestes de premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers ou du SAMU.

**Le recyclage annuel du PSE1 a été organisé par la Mairie le 16 juin dernier pour l'ensemble de l'équipe.**

# INFORMEZ VOUS, FORMEZ VOUS : SAUVER DES VIES, ÇA S'APPREND !

En un jour et demi, vous saurez comment alerter les secours et quoi faire en les attendant : s'il y a une hémorragie, s'il y a un malaise, si une personne se noie ou fait un arrêt cardiaque, ...

N'hésitez plus, apprenez les gestes qui sauvent !

Contactez une association agréée de Sécurité Civile pour vous former et obtenir

le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) qui a remplacé l'AFPS depuis 2007, en ajoutant à la formation l'utilisation du défibrillateur :

### UNASS Formation Calvados

1210 rue Léon Foucault  
14200 HEROUVILLE ST CLAIR  
Tel : 02 31 47 56 87  
calvados@secouristes.com

### UDSP 14 - Section Secourisme

Péricentre 5 - Bât. D - 4<sup>e</sup> étage  
82 Avenue de Thiès  
14000 CAEN  
Tel : 02 31 93 78 00



## NAISSANCES

CAGNARD Ambre, le 13 novembre 2011  
DRAGIN Nathan, le 9 avril 2012  
MAURET Eliot, le 14 avril 2012  
ALARY Oscar, le 28 avril 2012

## DÉCÈS

GUÉDON Pierre, le 12 novembre 2011  
DESRUES Germaine, le 24 novembre 2011  
LANDEMAINE épouse BIHOREAU Ginette, le 20 mars 2012  
LEMOIGNE Robert, le 29 mars 2012

## MARIAGES

Fabrice LORENCEAU et Agathe LEMOINE, le 21 janvier 2012  
Guy BÉNICHOU et Irina MANAILA, le 31 mars 2012

Ludovic HOUDAYER et Christine BELLEMER, le 26 mai 2012  
Daniel JUVIN et Christine TERRIER, le 26 mai 2012



## Golf de Cabourg le Home

Parcours 18 trous - PAR 69  
Links, campagne un parcours très agréable  
à découvrir toute l'année green fee à partir de 33 €  
ou formules " Séjour golf "  
Compétitions organisées

Enseignement, Pro shop, Bar & restaurant • Practice, putting green, green d'approche

**Découvrez notre golf [www.golfclubdecabourglehome.com](http://www.golfclubdecabourglehome.com)**

# TOURISME ET CULTURE

## Office de tourisme



L'assemblée générale de l'office de tourisme a eu lieu le 30 avril.

Le bureau reste inchangé :

Président	Christophe PIRAUBE
Vices-présidents	Nathalie WEIBEL, Pierre BORRÉ
Secrétaire	Raphaël ALDROVANDI
Secrétaire adjoint	Roger CHAVET
Trésorière	Anne-Marguerite LE GUILLOU
Trésorier adjoint	Jean-Louis HERNANDEZ

L'office de tourisme sera ouvert cet été tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Cette année encore, Thierry TÉTREL, Natan FRYDMAN et Patrick GIMONET, de l'association Cap-Rando, mèneront trois randonnées pédestres :

• **Mardi 10 juillet** : randonnée pédestre « **La batterie des marais** » (9h-12h, 12km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)

• **Mardi 24 juillet** : journée randonnée pédestre « **Les cigognes de la Dives** » (9h-16h, 20 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit, prévoir son pique-nique)

• **Mardi 14 août** : randonnée pédestre « **L'écurie des charmes** » (9h-12h, 13 km, rendez-vous aux étangs de pêche à la truite de la Porte Viger, gratuit)

Comme tous les ans, nous vous proposons également les sorties « Coquillages et crustacés », proposées par la Maison de Nature de Sallenelles et destinées à vous faire découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de l'estran :

• **Vendredi 27 juillet** : sortie « **Coquillages et crustacés** » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)

• **Vendredi 24 août** : sortie « **Coquillages et crustacés** » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)  
Nous vous souhaitons à tous un bel été ensoleillé.

**Le secrétaire,**  
**Raphaël ALDROVANDI**

### Pratique

#### Office de Tourisme

39 bis avenue Président René Coty - 14390 VARAVILLE

**Tél/Fax : 02 31 24 73 83**

Courriel : [contact@ot-varaville.fr](mailto:contact@ot-varaville.fr)

Site internet : [www.ot-varaville.fr](http://www.ot-varaville.fr)

## Bibliothèque municipale

Le samedi 21 avril était jour de dédicace à la bibliothèque. L'archéologue Varavillais Vincent CARPENTIER dédicait son quatrième ouvrage, *L'Église de Dives-sur-Mer et ses graffiti*.

Un texte passionnant et nouveau sur cette église, aussi bien sur l'histoire de la ville que celle de l'estuaire et de la région proche.

À noter une activité nouvelle pour la prochaine saison estivale. Pendant le mois de juillet et les trois premières semaines d'août, au niveau du club de plage, un site « Point lecture » vous accueillera, conseillera et alimentera votre appétit de lecteur.

Toujours régulièrement fréquentée par nos abonnés et par les nouveaux inscrits, la bibliothèque continue de se tenir à la pointe des best-sellers, à la grande satisfaction de nos fidèles

Varavillais, lesquels vous attendent pour agrandir le cercle local. À tous, nous souhaitons un bel été 2012.

**La responsable,**  
**Geneviève BORRÉ**

### Pratique

#### Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

50 avenue Président René Coty 14390 VARAVILLE

**Tél. : 02 31 91 03 27**

Courriel : [bibliotheque.varaville@orange.fr](mailto:bibliotheque.varaville@orange.fr)

Site internet : [www.bibliotheque-varaville.fr](http://www.bibliotheque-varaville.fr)



## Théâtre de la Côte Fleurie

### Représentations 2012 :

- 16<sup>ème</sup> gala des ateliers enfants et adolescents :
  - **Vendredi 1<sup>er</sup> juin** à 20h à Cabourg (salle des fêtes)
  - **Samedi 9 juin** à 20h à Houlgate (salle des fêtes)
- *Hall de gare*, impromptu de Lionel CHANU, suivi de *Cavale en brousse*, une comédie en deux actes de Martine MONNIER :
  - **Mercredi 4 juillet** à 21h à Cabourg (salle des fêtes)
  - **Vendredi 3 août** à 21h à Houlgate (kiosque André Fauvel)
  - **Jedi 9 août** à 21h à Cabourg (salle des fêtes)
  - **Samedi 6 octobre** à 21h à Houlgate (salle des fêtes)
  - **Samedi 13 octobre** à 21h à Dives-sur-Mer (salle Guy Mocquet)
  - **Samedi 27 octobre** à 21h au Home-Varaville (salle polyvalente)
- Les visites théâtralisées de Cabourg :
  - **les 9-16-23-30 juillet** à 21h
  - **les 6-13-20-27 août** à 21h
- Soirée cabaret « Autour de Pierre DAC »
  - le samedi 8 décembre** à 21h à la brasserie « Le Ranch » de Cabourg

### Stages d'été :

- **Du 10 juillet au 13 juillet**, de 9h15 à 12h et **du 7 août au 10 août**, de 9h15 à 12h

### Horaires des ateliers théâtre :

- Atelier adolescents : le **lundi** de 17h30 à 18h30
- Atelier enfants : le **mercredi** de 14h30 à 15h30
- Atelier adultes : le **lundi** de 18h30 à 21h
- Atelier perfectionnement des adultes : **le samedi** de 14h30 à 18h
- Atelier visites théâtralisées de Cabourg : **le jeudi** de 18h à 20h
- Répétitions des visites théâtralisées de Cabourg : **le lundi** de 18h à 23h en **juillet-août**

Inscriptions aux divers ateliers **le mercredi 5 septembre** de 14h30 à 18h30, salle du Théâtre de la Côte Fleurie (jardins du casino à Cabourg)

**Le président,  
Lionel CHANU**

### Pratique

Renseignements et réservations (obligatoire) :  
Théâtre de la Côte Fleurie  
1 impasse des Noyers - 14390 VARAVILLE  
Tél. : **02 31 91 98 47**  
Courriel : [lionelchanu@yahoo.fr](mailto:lionelchanu@yahoo.fr)  
Site internet : [theatrecotefleurie.blogspot.com](http://theatrecotefleurie.blogspot.com)

## VIE LOCALE

### Comité des fêtes

Nous voici déjà arrivés au bilan de la première moitié de l'année 2012 pour le comité des fêtes. Succès mitigé pour notre foire à tout du mois d'avril (tempête et froid hivernal ont eu raison de l'opiniâtreté des exposants) et déception complète pour la foire à tout de mai au bourg due à une pluie diluvienne : encore et toujours le mauvais temps qui nous empêche de mener à bien nos manifestations en extérieur. Nous devons en prendre notre parti. Qu'importe ! Les bénévoles de l'équipe affichent un moral, une bonne humeur et une mobilisation intacts. Nous avons eu d'ailleurs la joie d'accueillir de nouveaux membres lors de notre assemblée générale de mars, certains venant de loin pour nous aider (Belgique), ce qui prouve encore une fois, si besoin était, que le comité des fêtes est bien vivant, actif, novateur et ouvert à toutes les bonnes volontés ! Et, pour la satisfaction de tous, les traditionnelles manifestations en intérieur (marché de Noël, braderie puériculture, soirées dansantes, lotos) sont toujours de francs succès !

Le comité des fêtes est heureux d'avoir contribué au lancement de l'atelier « scrapbooking », avec notre nouvelle animatrice Nathalie CAPDEVILA. Nathalie remplace Patricia ROUSSEAUX dont la disparition brutale nous a tous plongés dans un profond désarroi. Je profite de ce bulletin pour lui rendre hommage : sa gentillesse, sa disponibilité et son sourire nous manquent beaucoup. Nous avons accueilli Nathalie avec joie puisqu'elle a permis à cet atelier de revivre : depuis janvier, elle éclaire nos matinées/ateliers par son savoir-faire et ses conseils, avec patience et douceur. Nous l'en remercions et lui souhaitons longue route avec nous sur Varaville. Des stages d'été en juillet

et août seront proposés au public, ainsi qu'un concours pendant l'exposition photos. (Renseignements et inscriptions aux stages et concours : Nathalie au 06.70.72.50.62).

Comme vous pouvez vous en rendre compte ci-dessous, vous disposez d'un grand choix, tant au point de vue du thème des manifestations que des dates disponibles : nous sommes donc certains de vous retrouver et ce pour notre plus grand plaisir !

### Dates à retenir :

- **Samedi 23 juin** : feux de la Saint-Jean avec bal champêtre (19h, terrain de football)
- **Mardi 10 juillet** : atelier de fabrication de cerfs-volants (14h-17h, salle polyvalente)
- **Dimanche 15 juillet** : 12<sup>ème</sup> auto-rétro (9h-18h, terrain de football)
- **Mardi 24 juillet** : scrapbooking - stage adultes (10h-12h30, salle polyvalente)
- **Mercredi 20 juillet** : concert "un soir d'été en chansons", avec Marcel et Marie-Dominique DAZIN. (chapelle du Home).
- **Mercredi 25 juillet** : scrapbooking - stage enfants (à partir de 10 ans) (10h-12h30, salle polyvalente)
- **Jedi 26 juillet** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente)
- **Vendredi 27 juillet** : soirée dansante (20h, salle polyvalente)
- **Lundi 30 juillet** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente)
- **Mardi 31 juillet** : scrapbooking - stage adultes (10h-12h30, salle polyvalente)
- **Mardi 7 août** : atelier de fabrication de cerfs-volants (14h-17h, salle polyvalente).

## VIE LOCALE

- **Samedi 11 août** : 3<sup>ème</sup> foire à tout (semi-nocturne) (15h-23h, terrain de football).
  - **Vendredi 17 août** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente).
  - **Samedi 18 août** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente).
  - **Vendredi 24 août** : soirée dansante (20h, salle polyvalente)
  - **Dimanche 14 octobre** : loto (14h, salle polyvalente).
  - **Samedi 17 novembre** : braderie puériculture/jouets (8h-18h, salle polyvalente)
- **Samedi 24 novembre** : soirée dansante (thème à définir) (20h, salle polyvalente)
  - **Samedi 8 décembre** : marché de Noël / venue du Père Noël / fil rouge au profit du Téléthon suivi en soirée par un loto au profit du Téléthon.

**La présidente,  
Katy CHUDIK**

### L'Amicale de Varaville



« Mis'tinguette » et « Mis'érable ». En février, pour notre repas espagnol, nous recevions une charmante « Dolores » accompagnée d'un toréador qui a tenté de maîtriser un énorme taureau lâché dans la salle. Nous avons profité du passage dans notre région des « choristes », au mois de mars. Ces jeunes chanteurs, avec cinquante ans de plus, mais toujours en culotte courte, nous ont interprété un air adapté pour l'Amicale des « Compagnons de la chanson » : Les trois cloches. En avril, c'était la campagne électorale de l'Amicale, avec l'intervention de Madame « Tépa Joly », Monsieur « Edam Follange » et Monsieur « Nico Sarpasty ». Le débat s'est mal terminé et la salle a été évacuée par la police. Pour juin, nous avons prévu de recevoir une

délégation des champions retraités des Jeux Olympiques... Tout cela ne nous empêche pas d'organiser un concours de belote tous les 3<sup>èmes</sup> mardis du mois et d'accueillir tous nos anciens, pour divers jeux, les autres mardis. L'Amicale suspendra ses activités pour les deux mois d'été et reprendra le **mardi 4 septembre** pour le repas mensuel.

Bonnes vacances à tous

**Le président,  
Patrick THIBOUT**

Maintenant, c'est devenu un rituel. Au cours du repas mensuel, un groupe d'adhérents organise, entre deux danses, une petite animation. Cet intermède, très attendu des quelques 115 convives, est toujours une joyeuse surprise, le thème n'étant jamais dévoilé à l'avance. Nous avons donc accueilli « Nounours et le marchand de sable avec Nicolas et Pimprenelle » au mois de décembre. Au mois de janvier, Monsieur le Maire félicitait la nouvelle « Reine » (Madame ÉLY) et le nouveau « Roi » (Monsieur BLOCHE) pour l'année 2012, sous les protestations de Madame De Fontenay, mise à la retraite, qui voulait imposer son choix :

### Trait d'Union

Nous continuons nos après-midis jeux tous les jeudis, et ce depuis près de trente ans. Notre assemblée générale a eu lieu le 10 mai. Le club fermera le 14 mai après le verre de l'amitié et nous nous donnerons rendez-vous pour la rentrée le 6 septembre. Cette année, nous avons eu le regret de voir disparaître deux de nos très chers adhérents, à savoir mesdames DESRUES et NICOLAS. Nos pensées vont à leurs familles et à leurs proches.

**La présidente,  
Andrée COUTURIER**



# SPORTS ET LOISIRS

## Chancordanse

Chancordanse souhaite un bel été tonique à ses fidèles élèves et les attend en pleine forme pour la rentrée 2012-2013.

Notre nouveau cours « pilates » a bien débuté ; il sera au programme de la saison prochaine.

### Salle de l'Andelysienne :

- **Mardi de 10h à 11h** : posture souplesse
- **Mercredi de 13h30 à 15h** : rythmique danse
- **Samedi de 11h à 12h** : rythmique danse

### Salle polyvalente :

- **Lundi de 14h à 15h** : renforcement musculaire
- **Mardi de 19h à 20h** : pilates

- **Mercredi de 18h45 à 19h45** : step
- **Mercredi de 19h45 à 20h45** : renforcement musculaire

**La présidente, Anne SARLAT**

### Pratique

Inscriptions et cours toute l'année avec Sylvie ANNE, Magali LEMOINE et Anne SARLAT, professeurs.

**Reprise des cours  
le mercredi 12 septembre 2012**

Renseignements :  
**02 31 47 80 57 / 06 73 37 65 86**

# BIEN-ÊTRE ET CULTURE



## Conférence-débat

**Judi 2 août à 20h30**

**Salle polyvalente - Varaville (Le Home)**



Invitation à partir en voyage en Normandie, découverte d'une Normandie étonnante, animée par Arnaud GUÉRIN, géologue, naturaliste, guide de voyage thématique, auteur et Normand qui aime plus que tout au monde faire découvrir sa région à travers ses expositions et ses livres. Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicace par l'auteur et d'une tombola.

Venez nombreux partager des instants conviviaux avec Bien-Être et Culture qui, grâce au soutien de l'équipe municipale et de l'office de tourisme, continue à organiser ces moments privilégiés créés pour les Varavillais et les vacanciers.

**Cinq manifestations sont prévues cet été avec Bien-Être et Culture :**

## Spectacle de magie

**Samedi 28 juillet à 20h30**

**Salle polyvalente - Varaville (Le Home)**

Par l'association humanitaire « Magiciens du Monde », pour enfants et adultes. Cette association humanitaire, créée autour de magiciens et clowns tous bénévoles, est engagée dans l'une des plus belles causes de ce monde hostile : rendre le sourire aux enfants hospitalisés et plus généralement aux personnes défavorisées. **Recettes au profit de « Magiciens du Monde ».**

## RÉ-CRÉation

**Mercredi 1<sup>er</sup> août à 14h**

**Salle polyvalente - Varaville (Le Home)**

Deux heures de RÉ-CRÉation, un atelier où l'on s'amuse autour de la peinture sur porcelaine, suivi d'un goûter. Enfants : 6-12 ans. L'atelier : 8 €. Réservation obligatoire.

## Soirée musicale et poétique

**Samedi 4 août à 20h30**

**Chapelle Saint-Joseph - Varaville (Le Home)**

La chorale « De Si De La » nous invite en chansons et poésies en compagnie des « Troubadours ». Final autour d'un jus de fruits et de la magie avec l'association « Magiciens du Monde ». Recettes au profit de cette association. **Ensemble, faisons rêver les enfants du monde.**

## RÉ-CRÉation

**Mercredi 8 août à 14h**

**Salle polyvalente - Varaville (Le Home)**

Deux heures de RÉ-CRÉation, personnalisation d'un T-shirt ou personnalisation d'un T-shirt avec perles, tampons, peintures. Chaque enfant amènera un T-shirt clair uni. Enfants : 6-12 ans. Atelier : 8 €, suivi d'un goûter. Réservation obligatoire.

**La présidente,**

**Catherine STEPHENSON**

### Pratique

**Bien-Être et Culture**

**Tél. : 06.62.50.12.48**

*Courriel : stephenson.catherine@gmail.com*



## A.S. Le Home Varaville Football

Une grande rencontre avec le déplacement de grands responsables du football de Basse-Normandie pour une réunion de travail et de constat pour l'avenir de notre club, l'A.S. Varaville. Ce déplacement prouve bien que les efforts du club sont reconnus par la haute autorité du football. Sur la photo, M. RENIER, représentant du district du Calvados, M. LERESTEUX, président de la ligue de football de Basse-Normandie, M. LETOREY, maire de Varaville, M. KLEIN, président de l'A.S., M. SAUCEY, secrétaire de l'A.S. et joueur, M. CHAPILLON, président de la commission régionale en charge des terrains et des installations sportives de la ligue de Basse-Normandie. Nous avons obligation de regarder devant (toujours le même souhait du président). Parlons des résultats. Nos seniors (4<sup>ème</sup> de district), une bonne saison mais la montée reste difficile. Nous ne sommes pas seuls. De très beaux matchs

de coupe contre des grands clubs. Je pense que nous voyons le bout grâce à notre patience et à notre état d'esprit. Quant aux vétérans et à l'entente avec Houlgate, que dire ? Toujours une équipe de « potes », un peu trop vu, le résultat (7<sup>ème</sup> au classement), mais qui reste jeune, dans la tête et les jambes. Une bonne nouvelle pour le club : M. Martial SAUCEY a obtenu sa licence d'arbitre après un stage au district et M. Vianney KLEIN la médaille du district pour services rendus à la cause du football départemental. Pour information, l'A.S. Varaville Football rencontre trois équipes de la région parisienne les 23 et 30 juin. Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre pour la saison 2012/2013, il y a un club qui vous attend, le nôtre, le vôtre, l'A.S. Varaville Football. Sportives salutations.

**Le président,  
Vianney KLEIN**



## Le Home pétanque

Nous avons terminé la saison 2011 par le challenge de Noël qui se déroulait le samedi 17 décembre. C'est Monsieur Franck MARIE qui a remporté la dinde à retirer aux établissements DACHY de Merville-Franceville-Plage.

La saison 2012 est commencée et les adhérents ont déjà disputé trois challenges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire car douze challenges sont programmés sur l'année et il faut avoir participé à quatre challenges pour être dans le classement annuel.

De nombreuses rencontres sont prévues. Les dates et le règlement sont affichés dans l'abri sur le terrain de boules et un calendrier est à votre disposition à l'office de tourisme. Si ce jeu vous intéresse, venez nous rejoindre. Des joueurs sont présents sur le terrain tous les après-midis.

**Le président,  
Patrick THIBOUT**



## Tirs et Loisirs

Le ball-trap de Varaville a repris ses entraînements le samedi 3 mars 2012 et les poursuivra tout au long de la saison en fonction du calendrier élaboré avec l'approbation de la mairie de Varaville.

Ce calendrier est disponible à l'office de tourisme.

Le week-end des 14 et 15 avril, nous avons organisé un concours dont les bénéfices étaient reversés à l'association « La Tribu de Sapeur » de Varaville. Le dimanche soir, le président du ball-trap a remis un chèque de 300 € à cette association dont le but est le sauvetage et l'accueil des chiens abandonnés.

L'association Tirs et Loisirs participait au championnat départemental où deux de ses adhérents se sont distingués. Monsieur Dominique PAYSAN a terminé premier en handi-sport et Monsieur Jean-Louis LEFÈVRE s'est classé troisième dans la catégorie senior. Nous participerons donc au championnat de Normandie au stand de tir d'Orbec le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, ainsi qu'au championnat de France à Lazenay (18) du 13 au 15 juillet.

Nous donnons rendez-vous à tous les amateurs de tirs les samedis après-midi sur notre pas de tirs de 13h30 à 19h.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'office de tourisme du Home ou auprès du président au 06.89.02.95.64 ou au 02.31.91.53.05.

**Le président,  
Jean-Louis LEFÈVRE**

## PATRIOTISME

### La Varavillaise

Chères Varavillaises, Chers Varavillais

Le souvenir est un devoir permanent mais, sans commémorations l'oubli s'installerait progressivement car il est dans la nature humaine d'étouffer le souvenir.

Merci à toutes celles et ceux qui, régulièrement, n'oublient pas ces dates du souvenir et du sacrifice.

Pour que nous vivions libres et démocrates, certains n'ont pas hésité à travers la mort, sans parfois réussir à la tromper, mais toujours pour rétablir le libre arbitre. Je donne rendez-

vous au plus grand nombre possible lors de la cérémonie du 11 novembre.

**Le président,  
M. Gérard-Noël LABARRIERE**

**Vice Président :** M. CHANU

**Trésorier :** M<sup>me</sup> Anne-Marguerite LE GUILLOU

**Secrétaire :** M. Christophe PIRAUBE

M. Gilbert SCHWALLER

M. Bernard GONOT

**Porte-Drapeau :** M. Jean-Philippe NIARD

## ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

### Association pour la défense et la protection de la commune de Varaville

### Association pour la sauvegarde du marais de Varaville et de ses environs

Le plan local d'urbanisme est en cours d'élaboration et nous avons été invités par la municipalité à voir son ébauche. Ainsi, nous avons pu noter que 90% du territoire communal se trouvent être sous le niveau de la mer. De plus, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), annexé en préalable au projet de PLU, reconnaît le caractère remarquable de l'environnement de la commune et recommande sa protection comme prioritaire.

Les parties naturelles, rurales ou humides de Varaville ainsi que les zones boisées classées semblent d'ailleurs avoir été reconnues et bien prises en compte par le projet d'urbanisme en cours d'instruction, ce qui nous ravit.

Quant aux parties urbaines constructibles de la commune, elles seraient constituées :

• **Au Home sur Mer :**

- D'un secteur Ud qui correspond aux belles propriétés, situées souvent en bord de mer, avec un coefficient d'occupation des sols (densité constructible des terrains) de 0,10 qui ne change pas par rapport au plan d'occupation des sols actuel.
- D'un secteur Uc qui passerait à un COS de 0,25.
- D'un secteur Ub qui correspond en particulier au lotissement actuel des Panoramas (pour partie) ; son COS qui était précédemment de 0,20 passerait à 0,30.
- D'un nouveau secteur Ua (services et commerces), où le COS serait fixé à 0,35.
- D'un secteur Us (terrains de sport, tennis, stade et parkings).

• **Et pour le Bourg**, le projet de PLU prévoit, jouxtant le village actuel de Varaville, la création d'une zone AU (à urbaniser).

Les C.O.S. de 0,25, 0,30, et 0,35 paraissent être trop importants par rapport à ce qui existe actuellement (0,20) car il y a un risque de densification, et donc de transformation, de l'aspect construit de la commune, ce que nous déplorons bien sûr. Il conviendrait d'ailleurs que la commune nous explique les raisons qui justifieraient, dans les zones concernées, les extensions de C.O.S. ainsi prévues.

Le projet de plan local d'urbanisme a de plus « réservé » un terrain situé le long de la D 400, en vue d'y installer une aire de grand passage des gens du voyage. Ce terrain est, à notre avis, et à défaut d'en trouver un autre plus compatible sur une commune voisine de la communauté de commune de l'estuaire de la Dives (CCED), la moins mauvaise des solutions envisagées par la communauté et pour le respect de l'environnement du marais de Varaville et pour l'installation, dans de bonnes conditions, des gens du voyage eux-mêmes.

En effet, il a une taille convenable pour cette installation, il est facile à aménager de manière à ce que les gens du voyage puissent y vivre normalement, confortablement et en nombre. Il est parfaitement desservi et est proche des infrastructures indispensables à la vie moderne de tous les jours. Il est enfin séparé des marais de la Dives (dont fait partie notre marais) par la D 400. Les nuisances qui pourraient naître de cette installation sont donc moindres. Les gens du voyage s'y sont d'ailleurs installés d'eux mêmes à plusieurs reprises pendant de nombreuses années et sans inconvénients notables...

Ce ne serait pas le cas par contre du terrain humide proposé par la CCED. Ce terrain est situé à la frontière de Cabourg et de Varaville, en face de la ferme d'Osseville par rapport à la route Cabourg-Caen, en plein marais et non loin du terrain où ces dernières années s'étaient installés les gens du voyage. Ce terrain naturel, mal desservi et non aménagé, ne peut avoir une telle destination. Les fossés qui le bordent seraient notamment pollués et cette pollution s'étendrait petit à petit à l'ensemble du marais comme cela a été le cas lorsque les gens du voyage étaient installés près de la ferme d'Osseville, de l'autre côté de l'axe routier Cabourg-Caen. Il ne pourrait

d'ailleurs en être autrement compte tenu du contexte géographique de ce terrain inapte à recevoir une telle destination. Nous ne pouvons en conséquence, et à défaut d'une solution plus adaptée ailleurs, que soutenir la réserve ainsi inscrite au projet de PLU en tant que moindre mal.

Une enquête publique aura normalement lieu durant l'été sur ce document d'urbanisme essentiel pour l'avenir de la commune et nous ne pouvons que conseiller aux estivants intéres-

sés d'aller le consulter en mairie en déposant éventuellement les observations qu'ils considéreraient utiles sur ses règles, notamment, donc, sur les C.O.S. trop élevés inscrits pour certains secteurs, et sur les risques de dénaturation de la qualité environnementale du Home et du Bourg qui en découleraient. Bon été à tous !

**Les présidents,  
Emmanuel LOCHET et Évelyne BRUNEAU**

## AIRIVA

Créée en 2008, notre association rassemble de plus en plus d'adhérents. AIRIVA en comptait 146 lors de notre dernière assemblée générale du 10 février 2012. Le but d'AIRIVA est d'informer tous les habitants de Varaville, résidents à l'année ou secondaires. Nous publions régulièrement des lettres d'information dans lesquelles nous abordons les différents aspects de la vie de notre commune.

Les champs d'action d'AIRIVA sont multiples : urbanisme, écologie, qualité de la vie, développement économique, développement durable, vie quotidienne, respect des droits de la personne.

Notre but est de transmettre une information objective et non partisane. Cela n'exclut pas la liberté du commentaire.

Ces lettres d'information constituent un lien entre tous les adhérents, que le concours de tous permet d'assurer. Notamment par le montant des cotisations qui financent les frais d'impression.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre. Nous invitons nos adhérents et tous ceux qui souhaitent nous rencontrer à une réunion informelle suivie d'un pot, à la salle polyvalente du Home, **le vendredi 3 août** à 17 heures.

**Le président,  
Daniel BRU**

### Pratique

#### Siège social :

66 avenue Président René Coty - 14390 Varaville

# ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

## Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph



En cette période de redéfinition du PLU de Varaville, nous tenons à remercier la municipalité et monsieur le Maire, M. Joseph LETOREY de nous avoir reçu à notre demande ce samedi 25 février 2012.

Nous avons pu nous réunir à 4 associations : La Défense de Varaville, la Défense des Marais, L'Amicale des Panoramas et Le Lotissement Saint-Joseph pour prendre connaissance des différents points de ce projet de PLU et ainsi pouvoir y

apporter nos remarques. Pour notre part, nous avons réagi essentiellement pour une limitation du COS de notre périmètre afin de préserver sa qualité environnementale et de réduire, autant que faire ce peu, les futures constructions. Nous espérons une importante mobilisation de tous lors de l'enquête publique qui aura lieu de fin juillet à fin août 2012 à la mairie.

Concernant notre association, nous aurons le plaisir de distribuer, courant du mois de juillet, dans chacune des boîtes aux lettres de notre quartier, une photographie au format A4 sous enveloppe présentant le lotissement Saint-Joseph au commencement de notre association, c'est-à-dire il y a 38 ans !

Nous souhaitons ainsi, par cette invitation, vous retrouver nombreux lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu **Samedi 4 Août** 2012 à 17 h à la salle polyvalente.

**Le président,  
Olivier VERNHES**

## Amicale des propriétaires du Home-Panoramas

Dans la continuité de notre réflexion pour améliorer le cadre de vie de notre quartier, nous avons fait part à la municipalité de nos suggestions qui ont également été débattues lors de notre assemblée générale du 7 avril dernier. Toutes prennent en compte la dimension environnementale à tous les niveaux (*les matériaux, le bruit, l'esthétique, l'éclairage, l'usage,*

*etc.*). Ci-après un rapide point sur chacune de ces actions retenues par la municipalité au moins pour étude :

**1°) La création d'un espace de convivialité sur la dune** en haut des escaliers d'accès à la mer (poste de secours n°3) avec pose d'un banc écologique (les matériaux utilisés sont

en plastique recyclé, teinté dans la masse, très résistant aux intempéries et sans entretien). Un banc de ce type est équivalent à 3 000 bouteilles recyclées. À la satisfaction unanime des Amicalistes présents, monsieur le Maire a proposé d'y ajouter une table d'orientation. Pour l'espace que nous avons proposé de la même manière en haut de l'avenue de la Mer, la majorité des Amicalistes a considéré que les assises sur le palier de l'escalier côté descente à la mer étaient suffisantes.

**2°) L'aménagement d'un espace jeux** sur le terrain jouxtant le parking au pied du poste de secours N°3.

A été retenue notre suggestion d'équiper cet espace d'appareils de fitness pour adultes et adolescents. Les nombreux joggers apprécieront cette halte sportive tout comme ceux qui pourront s'entretenir sur ce type d'appareils très faciles d'utilisation et qui ont différentes vocations (cardio, muscu, relaxation).

**3°) Les accès véhicules sur les trottoirs en herbe.**

Notre recherche a permis de trouver un stabilisé renforcé, matériau facile à mettre en œuvre au coût limité ayant un aspect naturel, sans entretien et dont la robustesse est certaine.

**4°) La sécurité routière dans les Panoramas.**

Les inconvénients que poseraient des « STOP » sur les rues Léon-Pican et avenue de Trouville (freinage et redémarrage des véhicules, sources de nuisances sonores pour les riverains et polluantes par une augmentation de la consommation de carburant), nous a amenés à privilégier la mise

en place de quelques « Cédez le passage » et, à certaines intersections, la réalisation d'une signalisation horizontale adaptée et très visuelle de la manière suivante :

- La mise en place de « Cédez le passage » sur la rue Léon-Pican à son intersection avec les rues de Rouen et du Général-de-Gaulle.
- La réalisation de damiers blanc sur fond de couleur sable rue Léon-Pican à son intersection avec la rue de Rouen, l'avenue de la Mer et la rue du Général-de-Gaulle.
- La mise en place d'un « Cédez le passage » sur l'avenue de Trouville à son intersection avec la rue de Rouen.
- La mise en place d'un « Cédez le passage » sur l'avenue de la Mer à son intersection avec l'avenue de Trouville.
- La mise en place d'un « Cédez le passage » sur la rue du Général-de-Gaulle à son intersection avec l'avenue de Trouville.

**5°) L'enlèvement des ordures ménagères en saison estivale par une action hippomobile.**

Cette idée, qui a été mise en place par la ville de Caen pour certaines rues du centre-ville, est prise très sérieusement en compte dans notre département. Une commission nationale des chevaux territoriaux a été mise en place dans le Calvados, qui effectue les études de faisabilité technique, environnementale et financière du projet qui lui est soumis. Des formations à la conduite hippomobile sont mises en place pour le personnel communal intéressé.

Monsieur le Maire a reconnu que cette idée pourrait être séduisante et qu'il allait la soumettre à la CCED.

## Le PLU - Un point sur Les Panoramas et la zone urbanisée UB.

Cette zone concerne l'essentiel des Panoramas. Le COS serait porté de 0,20 à 0,30. De nombreuses maisons de notre lotissement ont été construites avec un COS supérieur à 0,20 car il existait pour les petites parcelles la possibilité de déroger pour permettre des extensions. Cette possibilité de dérogation est aujourd'hui interdite ; porter le COS à 0,30 est donc une bonne chose pour tous ceux qui sont propriétaires de petites parcelles, c'est-à-dire la très grande majorité sur notre quartier.

Le COS n'est pas le seul critère à prendre en compte dans la recherche d'une harmonie de la commune ou d'un quartier. L'exemple des Panoramas en est une preuve. Qui remarque que sur certaines parcelles le COS dépasse 0,5 ? Personne. Pourquoi ? Parce que d'autres règles ont permis de conserver la « transparence » du bâti, c'est-à-dire le fait de pouvoir se promener sans que l'horizon soit bouché, lui donnant cet aspect si ouvert, si vert et si convivial.

L'Amicale est donc satisfaite que le PLU reprenne certaines de ces règles sur la hauteur des constructions, le retrait des constructions par rapport à la voirie et aux limites séparatives ou la hauteur des clôtures, afin que Les Panoramas conservent cet aspect si spécifique lié à la diversité de son tissu urbain noyé dans des espaces verts à perte de vue.

C'est pour cela que nous avons insisté et obtenu que le cahier des charges de notre lotissement soit bien annexé au PLU car il stipule notamment que les immeubles collectifs sont interdits sur notre quartier.

Tous les espaces boisés seront protégés, les espaces naturels préservés, les espaces boisés classés augmentent par rapport à l'ancien P.O.S. correspondant à la volonté municipale de conserver à Varaville sa spécificité de commune « verte » à laquelle notre Amicale est tant attachée.

Une enquête publique sur ce PLU aura lieu cet été. Participez-y nombreux !

### Notre prochain rendez-vous

(salle polyvalente, à côté de la mairie) :

#### L'ESTIVALE DE L'AMICALE

**Samedi 11 août 2012 à 18h**

Si vous résidez dans notre quartier des Panoramas, n'hésitez pas à y participer.

Pour rejoindre notre Amicale qui défend les intérêts des propriétaires de notre quartier et les informe depuis 1927, une cotisation annuelle de 10 € à l'ordre de l'Amicale est à adresser à notre trésorier : Monsieur Pierre Borré, 3 avenue Président-René-Coty - Le Home Panoramas - 14390 Varaville.

**Le président,  
Gérard LESUISSE**

**Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville, et que souhaitez pouvoir vous exprimer dans ce bulletin, vous pouvez contacter la mairie au 02 31 91 04 74**

# COLLECTE DES DÉCHETS

## Les déchets recyclables

Les **containers jaunes** (en habitat collectif) ou **les sacs jaunes** (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :



- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes

### Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place.
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver.

## Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont composées des déchets ménagers non recyclables :



- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papier peint, papier cadeau
- Pots de yaourt, de crème...
- Couches bébé

## Le verre

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) est à déposer en Point d'Apport Volontaire. Ce dépôt occasionnant des nuisances sonores pour les riverains, merci d'effectuer vos dépôts entre 8h et 22h.



## Les déchets verts

Les déchets verts doivent être contenus dans des sacs, fournis par la C.C.E.D. sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte de déchetterie.

Les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm sont acceptés et doivent être liés en en fagots.

Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.



## Calendrier des collectes

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2012

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
<b>Le Home</b>	Ordures ménagères		Déchets Verts   Ordures ménagères	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Le bourg</b>		Ordures ménagères	Déchets Verts	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Chemin des marais</b>	Ordures ménagères				Déchets recyclables

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2012

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
<b>Le Home</b>		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Le bourg</b>		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
<b>Chemin des marais</b>	Ordures ménagères				Déchets recyclables

**Les sacs, les bacs et les déchets verts doivent être présentés au plus tôt à 19h la veille du jour de la collecte.**

\* ramassage des déchets verts : les mercredis jusqu'au 14 novembre 2012.

## Les encombrants

Enlèvement les **jeudis 12 juillet, 23 août, 13 septembre, et 8 novembre 2012.**

Les encombrants non sortis à ces dates ne seront pas ramassés. Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.) ne sont pas des encombrants et doivent être apportés en déchetterie.



## Collecte des textiles : Un conteneur près de chez vous

**Trop petits, démodés, usés, déchirés ? Ne jetez plus vos vêtements et votre linge de maison !**

Et n'encombrez plus vos armoires : la C.C.E.D. a mis en place en début d'année des conteneurs spécifiques pour les textiles (vêtements, nappes, rideaux, couvertures ... ainsi que chaussures et petite maroquinerie). Ils sont triés par une association d'insertion locale, l'ASTA. En fonction de leur état ils partent vers le marché de l'occasion ou sont recyclés par des entreprises spécialisées (pour l'isolation, le rembourrage, etc).

### Les objectifs de cette collecte des textiles sont :

- **réduire** le volume des ordures ménagères dont le coût du traitement ne cesse d'augmenter,

## Les points de regroupement communaux du Home et du bourg

Seuls les dépôts suivants sont acceptés dans les points de regroupement communaux (anciennes déchetteries du Home et du bourg) :

- Déchets verts
- Déchets recyclables : papiers, cartons, flacons plastiques et verre et, au Home, les textiles.

### Heures d'ouverture

Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 septembre	Le bourg Av. de la Libération	Le Home Av. G <sup>al</sup> Leclerc
<b>Lundi</b>	14h - 18h	9h - 12h
<b>Jeudi</b>	9h - 12h	14h - 18h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	14h - 18h

Du 1 <sup>er</sup> octobre à fin février	Le bourg Av. de la Libération	Le Home Av. G <sup>al</sup> Leclerc
<b>Lundi</b>	14h - 17h30	9h30 - 12h
<b>Jeudi</b>	9h30 - 12h	14h - 17h30
<b>Samedi</b>	9h30 - 12h	14h - 17h30

- **préserver** les ressources naturelles et recycler la matière première,
- **soutenir** l'emploi de proximité dans la filière du recyclage.

La **C.C.E.D.** a mis en place 8 conteneurs sur son territoire dont un à Varaville, avenue du général Leclerc.

Les textiles sont à déposer dans les conteneurs dans des sacs en plastique fermés.

### Service Gestion des Déchets de la C.C.E.D.

Bâtiment Environnement Propreté  
Rue des Entreprises, ZAC de la Vignerie  
14160 Dives-sur-Mer  
Tél. 02 31 28 10 25  
mesdechets@cc-estuairedeladives.fr  
www.cc-estuairedeladives.fr

### Du lundi au vendredi 9h-12h15/13h30-16h45

- Retrait des cartes d'accès à la déchetterie (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)
- Retrait des sacs jaunes réservés à la collecte sélective
- Retrait des sacs déchets verts (de mars à novembre)

### Déchetterie de la C.C.E.D. - CD 27 à Périers-en-Auge

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

##### Du lundi au samedi

**jusqu'au 31 mars : 8h30-11h45 / 13h30-16h45**

**du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre : 8h30-11h45 / 13h30-17h45 (samedi 16h45)**

Dépôts gratuits pour les particuliers sur présentation de la carte déchetterie

- gravats
- ferraille
- bois
- cartons
- encombrants
- pneus
- déchets électriques et électroniques
- huiles alimentaires
- déchets verts
- déchets dangereux (peintures, huiles de vidange, piles, batteries, lampes à économie d'énergie, néons, cartouches d'encre)



# AGENDA

- **Mardi 10 juillet** : randonnée pédestre « La batterie des marais » (9h-12h, 12 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Mardi 10 juillet** : atelier de fabrication de cerfs-volants (14h-17h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 14 juillet** : feux d'artifice (23h, étangs Saint-Georges) >>> **mairie**
- **du Samedi 14 juillet au dimanche 22 juillet** : XXX<sup>e</sup> exposition estivale de Varaville, artiste d'honneur : Chantal CARBONE (15h-19h, salle polyvalente) >>> **mairie**
- **Dimanche 15 juillet** : 12<sup>ème</sup> auto-rétro (9h-18h, terrain de football) >>> **comité des fêtes**
- **Vendredi 20 juillet** : concert « un soir d'été en chansons », avec Marcel et Marie-Dominique DAZIN. (chapelle du Home) >>> **comité des fêtes**
- **Mardi 24 juillet** : journée randonnée pédestre « Les cigognes de la Dives » (9h-16h, 20 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit, prévoir son pique-nique) >>> **office de tourisme**
- **Mardi 24 juillet** : scrapbooking - stage adultes (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Mercredi 25 juillet** : scrapbooking - stage enfants (à partir de 10 ans) (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Jeu­di 26 juillet** : scrapbooking – stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Vendredi 27 juillet** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Vendredi 27 juillet** : soirée dansante (20h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 28 juillet** : concours ouvert à tous (13h30, boulodrome) >>> **Le Home Pétanque**
- **Samedi 28 juillet** : spectacle de magie par « Magiciens du Monde » (20h30, salle polyvalente) >>> **Bien-Être et Culture**
- **Lundi 30 juillet** : scrapbooking – stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Mardi 31 juillet** : scrapbooking - stage adultes (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Mercredi 1<sup>er</sup> août** : RÉ-CRÉation - Peinture sur porcelaine (14h, salle polyvalente) >>> **Bien-Être et Culture**
- **Jeu­di 2 août** : conférence-débat sur le thème de la Normandie, animée par Arnaud GUÉRIN (20h30, salle polyvalente) >>> **Bien-Être et Culture**
- **Samedi 4 août** : soirée musicale et poétique par la chorale « De Si De La » accompagnée des « Troubadours » (20h30, chapelle Saint-Joseph) >>> **Bien-Être et Culture**
- **Mardi 7 août** : atelier de fabrication de cerfs-volants (14h-17h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Mercredi 8 août** : RÉ-CRÉation - Personnalisation d'un T-shirt (14h, salle polyvalente) >>> **Bien-Être et Culture**
- **Samedi 11 août** : 3<sup>ème</sup> foire à tout (semi-nocturne) (15h-23h, terrain de football) >>> **comité des fêtes**
- **Du lundi 13 août au dimanche 19 août** : exposition de photographies, Soleil à Varaville (15-19h, salle polyvalente) >>> **mairie**
- **Mardi 14 août** : randonnée pédestre « L'écurie des charmes » (9h-12h, 13 km, rendez-vous aux étangs de pêche à la truite de la Porte Viger, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Vendredi 17 août** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 18 août** : scrapbooking - stage adultes et enfants (10h-12h30, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 18 août** : concours ouvert à tous (13h30, boulodrome) >>> **Le Home Pétanque**
- **Vendredi 24 août** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Vendredi 24 août** : soirée dansante (20h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 22 septembre** : concours ouvert à tous (13h30, boulodrome) >>> **Le Home Pétanque**
- **Dimanche 14 octobre** : loto (14h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 27 octobre** : *Hall de gare*, de Lionel CHANU, suivi de *Cavale en brousse*, de Martine MONNIER (21h, salle polyvalente) >>> **Théâtre de la Côte Fleurie**
- **Samedi 17 novembre** : braderie puériculture/jouets (8h-18h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 24 novembre** : soirée dansante (thème à définir) (20h, salle polyvalente) >>> **comité des fêtes**
- **vendredi 7 décembre** : Repas musical des anciens (salle polyvalente, 12h15) >>> **CCAS**
- **Samedi 8 décembre** : marché de Noël / venue du Père Noël / fil rouge au profit du Téléthon, suivi en soirée par un loto au profit du Téléthon >>> **comité des fêtes**
- **Vendredi 21 décembre** : Spectacle de clown tout public : « La Mémé dans le poste » (salle polyvalente, 17h30) >>> **CCAS**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie de Varaville

Le secrétariat est ouvert tous les matins,  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
et le mercredi après-midi de 14h à 17h  
Tél. : 02 31 91 04 74 - Fax : 02 31 91 94 44  
Courriel : [mairie.varaville@wanadoo.fr](mailto:mairie.varaville@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)



## Permanences des élus

- **Le maire : M. Joseph LETOREY**  
De 9h à 12h du lundi au samedi  
Sur rendez-vous en mairie
- **Les adjoints : M. Patrice JEAN,**  
**Mme Anne-Marguerite LE GUILLOU,**  
**M. Jean LEBEGUE,**  
**Mme Nathalie WEIBEL**  
Sur rendez-vous en mairie

## CCED : Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

BP 56 - 14160 Dives-sur-Mer  
Tél. : 02 31 28 39 97  
Courriel : [accueil@cc-estuairedeladives.fr](mailto:accueil@cc-estuairedeladives.fr)  
Site Internet : [www.cc-estuairedeladives.fr](http://www.cc-estuairedeladives.fr)

## Numéros utiles

- **Office de Tourisme / Agence postale communale :**  
39 bis avenue Président-René-Coty  
Tél./Fax : 02 31 24 73 83  
Courriel : [contact@ot-varaville.fr](mailto:contact@ot-varaville.fr)  
Site internet : [www.ot-varaville.fr](http://www.ot-varaville.fr)
- **Bibliothèque :**  
50 avenue Président-René-Coty  
Tél. : 02 31 91 03 27  
Courriel : [bibliotheque.varaville@orange.fr](mailto:bibliotheque.varaville@orange.fr)  
Site internet : [www.bibliotheque-varaville.fr](http://www.bibliotheque-varaville.fr)

- **Médecin :**  
*Dr. Thiébot Agnès*  
48 avenue Président-René-Coty à Varaville  
Tél. : 02 31 24 45 27
- **Kinésithérapeute :**  
*Aumont Virginie et Ledorze Marion*  
27 avenue Président-René-Coty à Varaville  
Tél. : 02 31 43 99 83
- **Chirurgiens-dentistes :**  
*Dr. Lemonnier Caroline*  
Résidence Rimbaud - Allée des Poètes  
à Merville-Franceville - Tél. : 02 31 91 47 33  
*Dr. Hamelin François*  
15 avenue du Général Leclerc à Cabourg  
Tél. : 02 31 91 90 09  
*Dr. Hurlé Nadine*  
57 avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02 31 28 93 56  
*Dr. Lemaréchal Jean-Robert*  
55 avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02 31 91 01 81  
*Dr. Vicogne Frédéric*  
55 avenue de la Mer à Cabourg  
Tél. : 02 31 91 01 81
- **Vétérinaires :**  
*Dr. Boulicault-Sichman Anne-Marie*  
10 avenue des Dunettes à Cabourg  
Tél. : 02 31 24 40 00  
*Dr. Sourbé Pascal*  
10 avenue des Dunettes à Cabourg  
Tél. : 02 31 24 48 48  
*Dr. Herrmann Valérie*  
7 avenue de Paris à Merville-Franceville  
Tél. : 02 31 91 00 13
- **Ambulances : (inter-ambulances)**  
22 rue du Champ-de-Foire à Dives-sur-Mer  
Tél. : 02 31 24 15 15
- **Taxi N°5 Bruno Mary :** 06 85 08 30 63
- **Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté) :** Refuge pour animaux  
avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg  
Tél. : 02 31 28 09 71

## Numéros d'urgence

- **Police municipale :** 02 31 24 08 00
- **Gendarmerie nationale :** 17 ou 02 31 15 07 28
- **Les Pompiers :** 18
- **Le SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Rouen :** 02 35 88 44 00
- **ErDF (Urgence dépannage) :** 0810 333 014
- **GrDF (Urgence sécurité gaz) :** 0800 47 33 33
- **SAUR (Urgence dégâts des eaux) :** 0810 01 40 83

## VARAVILLE - 1057



La ruine de Guillaume face à Henri le roi de France. La bataille de Varaville, issue de plusieurs batailles, au cours de laquelle le roi de France a vaincu le duc de Normandie. Au printemps 1057, le roi Henri Ier a lancé une expédition en Normandie pour reprendre le duché de Normandie. Le roi Henri Ier a vaincu le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, à la bataille de Varaville. Cette bataille a été décisive car elle a permis au roi de France de reprendre le duché de Normandie. Le roi Henri Ier a ensuite réorganisé le duché de Normandie et a imposé sa loi. Cette bataille a été décisive car elle a permis au roi de France de reprendre le duché de Normandie. Le roi Henri Ier a ensuite réorganisé le duché de Normandie et a imposé sa loi.

William's turning against Henry I, King of France. The King of France, Henry I, launched the invasion and captured the Count of Anjou in the spring of 1057. He then moved the Count of Anjou to a castle with William the Bastard, King Henry I's ally. William the Bastard, however, turned against the King and won the battle of Varaville. This battle was decisive because it allowed the King of France to retake the Duchy of Normandy. Henry I then reorganized the Duchy of Normandy and imposed his law.



Historical details and dates related to the battle of Varaville.



### MAIRIE DE VARAVILLE

Le secrétariat est ouvert tous les matins  
du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
le mercredi après-midi de 14 h à 17 h

2 avenue du Grand-Hôtel - 14390 VARAVILLE  
Tél. : 02 31 91 04 74 - Fax : 02 31 91 94 44  
Courriel : [mairie.varaville@wanadoo.fr](mailto:mairie.varaville@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)